

CRÉDIT SUISSE

MARTIGNY

Location de

coffres-forts

dès Fr. 15.-

par an

P 805 S

Le Confédéré

QUOTIDIEN

ÉDITE PAR LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

CARROSSERIE



TORSA

TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
SIERRE SION VIÈGE

ÉDITORIAL



Mangeuse d'hommes

par Jean CLEUSIX

LA CAMPAGNE électorale qui va trouver son aboutissement demain et après-demain n'a pas présenté de différence sensible avec les précédentes.

Ce sont toujours les mêmes schémas et les mêmes arguments que l'on voit se développer tant dans la presse que dans les assemblées publiques.

Cependant, il fait particulièrement plaisir de constater que l'esprit démocratique s'améliore toujours plus en Valais. J'en veux pour preuve la découverte, faite par certains partis locaux, que le choix du citoyen doit être plus étendu, et le fait que rares sont les communes qui, cette fois-ci, ont disposé, sur les différentes listes, un nombre de candidats qui coïncide exactement avec le nombre de sièges à pourvoir.

L'électeur pourra donc, dans la plupart de nos municipalités, choisir les candidats qu'il désire voir « arriver ». Il ne faudrait pas croire pour autant qu'il y aura une grande confusion et que nos partis n'aient plus d'emprise sur les hommes, non, mais cette liberté de choix généralisée offerte aux citoyens, est un signe certain que les partis, se rendant compte que les combinaisons internes, aussi habiles et aussi logiques qu'elles soient, risquent de paraître abusives de la confiance des électeurs, cherchent un regain de vitalité en élaborant des listes plus larges et en permettant à chacun de marquer sa personnalité et son individualité par le canal de la liste de candidats.

Cette façon de procéder me plaît particulièrement, car à tous les échelons, il n'y a aucun dû en politique. Ce n'est pas parce qu'un conseiller n'a siégé que quatre ans qu'il faut assurer à tous prix sa réélection, etc. Des scrupules de ce genre, enfoncés dans l'esprit du citoyen à coup de slogans passant pour intouchables, ne découlent pas même d'une bonne application des principes démocratiques.

LE RESPECT du citoyen impose, au contraire, et je me réjouis qu'on y arrive tout doucement, que dans le cadre des partis le choix puisse se faire librement sur un nombre de candidats qui dépasse largement le nombre de sièges à pourvoir. Il y a sans doute des cas particuliers, dont l'un me touche de près d'ailleurs, ou les citoyens ont préféré la formule du nombre de candidats réduit au nombre des sièges à pourvoir, mais cette façon de procéder ne peut être que passagère et imposée par certaines circonstances. Elles ne sauraient s'ériger en dogme politique intangible.

C'est dans la voie du large choix des candidats que nous devons continuer notre effort, notre pouvoir d'attraction s'en trouvera renforcé.

Certains pourraient craindre les répercussions néfastes provenant des réactions des non-élus. Une fois pour toutes redisons que l'homme qui brigue une place politique et qui n'est pas capable d'envisager ou de supporter un échec démontre, par le fait même, qu'il n'a pas la maîtrise suffisante pour être digne d'une élection.

La politique est une grande mangeuse d'hommes et elle digère inconsidérément les irreprésentables comme les inutiles, les bons comme les mauvais, elle n'a pas d'égard, ne fait preuve d'aucun sentiment, ni pitié, ni déférence. Qui lui fait la cour doit savoir qu'il n'y a avec elle, aucune tendresse partagée.

Le seul langage auquel la politique est sensible est celui du bulletin de vote. Et c'est de cette manière que nous allons, dans la plupart de nos communes valaisannes, accentuer notre influence et imposer notre conception du gouvernement.

Nos candidats sont pour la plupart bien en dessus de la moyenne et ils attendent le geste de confiance des électeurs qui leur permettra de promouvoir ensuite l'épanouissement de nos villages et de nos cités.

Citoyens, la parole est à vous.

LE DÉVELOPPEMENT DE FULLY

Bilan administratif de 2 ans et 5 mois

par Fernand CARRON, Président

Au terme d'un mandat extrêmement court, il n'est pas inutile de dresser le bilan d'une administration mise péniblement sur pied, après les trois élections consécutives de 1964, 1965 et 1966, faisant suite à de nombreux recours électoraux qui ont déchiré le parti majoritaire de Fully.

Le temps très court qui nous fut imparti fut mis à profit, sans perdre une minute, pour liquider un important contentieux, pour parer aux plus urgents besoins, pour réaliser des œuvres majeures dont les projets, à peine ébauchés, dormaient dans les tiroirs et pour entreprendre des études à longue échéance dans tous les secteurs de la municipalité, de la Bourgeoisie et des services industriels.

Ne nous étant pas formalisé pour des exclusives décidées par quelques dirigeants conservateurs, dépités et mal inspirés, mais fort de l'appui de la très grosse majorité du peuple, nous avons pu œuvrer avec efficacité. Ayant été privé de l'administration de l'hôpital, n'ayant aucun dicastère, et ne recevant pas le courrier des S.I., nous avons pu nous concentrer sur l'administration générale dont voici quelques modestes résultats.

ÉDILITÉ, URBANISME ET AMÉNAGEMENTS

— Goudronnage des villages, notamment de la Fontaine. — Création d'un jardin d'enfants en lieu et place d'un monceau de ferraille à l'entrée de Fully. — Participation active à Fully en fleurs, remise en état d'un massif floral entourant la croix du Petit-Pont, aménagement d'un futur jardin d'enfants à Saxé. — Nombreuses expropriations dans tous les villages pour la fluidité de la circulation et la création de places de parc ou d'évitement. — Plan d'alignement pour toute la commune. — L'étude du plan de zones et du règlement des constructions est fort avancée. Dans moins de trois mois ces importants documents pourront être soumis au vote de l'assemblée primaire.

SERVICE SOCIAL ET HYGIÈNE

— Institution d'une caisse de prévoyance pour les employés permanents et semi-permanents. — Nombreuses interventions pour les constructions à caractère familial, pour les crédits d'investissement, pour l'AVS et l'aide complémentaire, pour les assurances diverses. — Lutte antialcoolique par l'internement en vue de la désintoxication. — Mise sur pied d'un service de prévoyance sociale. — Participation à l'asile des vieillards de Martigny. — Meilleur entretien des dépôts d'ordures, afin d'éviter la pollution de la nappe phréatique. L'incinération des ordures s'impose à bref délai. — Ouverture prochaine, en janvier 1969, d'une clinique dentaire scolaire parfaitement équipée, dont les frais de traitement seront subsidiés à concurrence de 72%. Les parents assumeront la charge des 28% restant.

CULTES - CIMETIÈRE

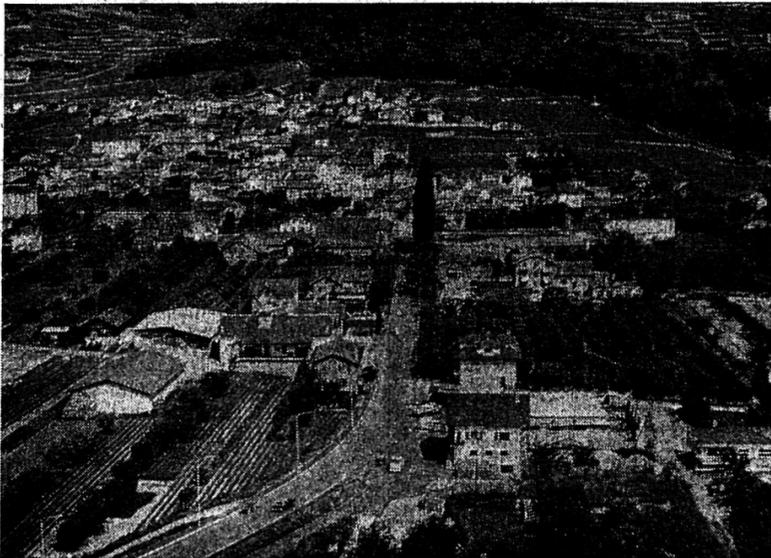
— Réparation de la toiture et des écoulements d'eau de l'église. — La restauration des chapelles s'est faite par les soins de M. le curé. — Désaffectation et exhaussement d'urgence d'une partie du cimetière afin de mettre un terme à des exhumations faites en violation de la loi et du

respect que l'on doit à nos morts. — Projet d'un nouveau cimetière à équiper pour 1971 au plus tard. Les expropriations seront décrétées incessamment. — Le règlement du cimetière et des concessions devra être revu.

POLICE - PROTECTION CIVILE

— Désignation d'un adjoint à l'agent de police en semi-permanence. — Ratification par le département de police des taxes d'avertissement pour des infractions mi-

Fully : Vers l'Eglise à la Fontaine.



VÉTROZ, UNE COMMUNE EN MUTATION

par Marc PENON, Président

Dire de la commune de Vétroz qu'elle est en pleine expansion serait un lieu commun tant il est évident que cette agglomération a littéralement « éclaté » depuis une quinzaine d'années.

Et cela, tant au point de vue démographique que sur le plan économique.

Vétroz comptait — en chiffres arrondis — 900 habitants en 1920, 1200 en 1960 ; en 1968, le cap des 1900 est bien près d'être franchi. Il y aura, aux prochaines élections communales, plus de 480 citoyens habilités à voter. Un record.

Si l'augmentation de la population devait se poursuivre à un tel rythme dans les quatre années à venir, les élections de 1972 nécessiteraient sans doute l'introduction de la carte civique.

Sur le plan économique, la transformation de la commune de Vétroz est tout aussi remarquable.

Certes, l'agriculture demeure. Mais sous une forme évoluée, spécialisée.

Nous pouvons constater tout d'abord l'abandon quasi complet de l'élevage du bétail. Et pourtant, il y a moins de vingt ans, cette branche de l'économie occupait et contribuait à faire vivre bon nombre de Vétroziens.

Aujourd'hui quelque dix éleveurs subsistent. Et encore. Pour la plupart d'entre eux s'agit-il d'une occupation accessoire quand ce n'est pas un « hobby ».

En ce qui concerne les cultures en général, Vétroz ne fait pas exception à la règle. La mécanisation des moyens de production va en s'accroissant. Cela entraîne naturellement une rationalisation agricole, sous forme de remaniements parcelaires, afin de faciliter l'emploi des machines.

neures. — Ordres répétés pour les distances de plantation par rapport aux chaussées et pour le nettoyage des canaux. — Signalisation générale en plaine et au coteau, balisage des rues et des places, introduction de la zone bleue dans le centre de Vers-l'Eglise. — Demandes pressantes de la limitation de vitesse de Mazembroz à Branson, ainsi que sur la route de la Gare au sud du pont du Rhône. Prochaine visite locale à ce sujet. — Location et achat de bâtiment pour la protection civile.

SPORTS

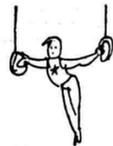
— Eclairage du terrain de football et appui communal en vue de réduire les intérêts d'un emprunt pour la construction des douches, de la buvette et toilettes. — Intervention auprès de l'EOS pour faciliter le transport de la nouvelle cabane du ski-club à Sorniot. Droit de superficie gratuit pour le terrain. — Engagement de

(Suite en page 7)

Sport et vie

En tête à tête

par Walthy Leya



Perdu quelque part à la page 954 du Petit Larousse, un petit mot, tout simple, en cinq syllabes : solidarité.

Mais un mot combien lourd de sens...

N'est-ce pas la dépendance mutuelle entre les hommes qui fait que les uns ne peuvent être heureux et se développer que si les autres le peuvent aussi ?

Lors d'une très récente confrontation de hockey sur glace, la défaillance passagère (et humaine) d'un élément de base de l'une des deux équipes en présence provoqua et le retour à la marque de l'adversaire et quelques reproches (peut-être un peu déplacés) de ses camarades. Têtu comme une mule (ou un Valaisan), le compétiteur abandonna alors sans autre forme de procès ceux qui n'avaient pas désiré un instant monter (heureusement) dans le même bateau...

Pourtant, l'intervention d'un dirigeant — devra-t-on d'ailleurs toujours aller à cette limite ? — permit le retour de l'enfant prodigue au milieu de la bergerie. Et demain, l'on oubliera peut-être l'incident qui pouvait porter un préjudice très sérieux à la société.

En choisissant un sport d'équipe, l'athlète ne doit pas ignorer ses droits, certes, mais aussi ses devoirs envers la collectivité. Car c'est dans l'adversité que l'on se forge le caractère et que l'on devient un homme. Un homme d'ailleurs respecté non seulement sportivement, mais plus encore professionnellement.

Se croire tout permis ne peut que conduire irrémédiablement à l'anarchie la plus complète, celle qui ne fera qu'engendrer une répression toujours plus sévère.

Aussi, de grâce, sportifs de toutes disciplines, laissez à ceux qui entendent s'en gargariser à souhait le plaisir de la « vedettissima » et en toute occasion, la modestie est une remarquable qualité...

Walthy LEYA.

sociales, économiques et dans le domaine de l'instruction. Ces problèmes sont, du reste, interdépendants et l'on ne pourrait négliger l'un sans causer du tort aux autres.

A l'heure actuelle, il en va de la conduite d'une commune comme de celle d'une entreprise privée. L'une et l'autre relient fidèlement les idées et le dynamisme de leurs dirigeants.

A une époque où il fallait prendre des décisions importantes, engageant l'avenir de la cité, le Parti radical de Vétroz a eu la chance de posséder une personnalité de premier plan.

Charles Germanier a su prendre ses responsabilités. Mieux ! Il a su former son successeur et lui remettre les rênes au bon moment.

Il y a quatre ans, la nouvelle administration a hérité d'une commune financièrement saine, dont l'endettement par habitant était nettement inférieur à la moyenne valaisanne. Une commune parfaitement préparée aux tâches futures.

Le Parti radical vétrozain a toujours gouverné dans l'intérêt général et dans le respect de chacun.

C'est ce qui fait sa force. Les hommes changent, les principes demeurent.

Pour cette raison, les candidats radicaux vétrozains aux prochaines élections communales attendent avec sérénité le verdict du 1er décembre.

Marc PENON, président.

BANQUE TROILLET & Cie S.A.
Martigny

Capital et réserves 8 millions

LIVRET DE PLACEMENT

5%

UN RENDEMENT ÉLEVÉ A COURT TERME

(Dépôt minimum Fr 5000.-)

Facilités de retraits

13 bis, avenue de la Gare
Téléphone (026) 2 27 77

P 803 S

programmes de la télévision

SUISSE

- 18.30 Bulletin de nouvelles du Téléjournal
- 18.35 Avant-première sportive
- 18.45 L'actualité au féminin
Une émission de Charlotte-E. Ruphi, avec la collaboration de la Fédération romande des consommatrices
- 19.00 Trois petits tours et puis s'en vont
Pour les petits une dernière histoire avant de s'endormir
- 19.05 L'Homme du « Picardie »
Feuilleton (2e épisode)
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 Carrefour
- 20.25 Caméra-sport
Aviron : Oswald et Wessner : Mexico les a révélés
- 20.45 L'Informatrice
de Gérald Lucas
Distribution : Marius Laurey, Gérard Carrat, Michèle Didier, Liliane Mattana, Raymond Barrat, Alexandre Fédo
- 22.05 Grand gala du disque en Eurovision de Berlin
- 23.15 Téléjournal

- 18.30 Teuf teuf
Jeu
- 18.45 Vivre chez soi
Une émission de Jean-Jacques Bloch
Bricolage et conseils pratiques
- 19.15 Le petit lion
Une émission de Jacques Charrière
- 19.20 Actualités régionale
Annonces
- 19.40 Vilain contre Ministère public
Feuilleton
- 19.55 Annonces et météo
- 20.00 Télé-soir
- 20.30 Un quart d'heure avec...
Emmanuel d'Astier de la Vigerie
Une émission de l'Actualité télévisée
- 20.45 Livre blanc
Oui, non ou indifférent? Une enquête sur les ordinateurs en France
- 22.20 Boxe
Championnat d'Europe super-welter Gonzales—Golfarini, transmis de Turin. Commentaire : Loys van Lee
- 23.20 Télé-nuit

Deuxième chaîne

- 14.00 Cours du Conservatoire national des arts et métiers
- 18.15 Cours du Conservatoire national des arts et métiers
- 19.40 Télé-soir couleurs
- 19.55 Télésports
- 20.00 Cinéma-critique
- 20.30 Au risque de vous plaire
Une émission de Jean-Christophe Averty
- 21.30 Ouvert contre X
Un film de Richard Pottier. Scénario de Me Floriot
Avec : Elina Labourdette, Jean Debucourt, Yves Deniaud, Marie Dea, Yves Vincent, Marthe Mercadier, Henri Crémieux

FRANCE

Première chaîne

- 9.50 Télévision scolaire
- 12.30 Midi-magazine
Une émission de Georges Folgoas
- 13.00 Télé-midi
- 14.24 Télévision scolaire
- 16.36 Télévision scolaire
- 17.50 Télévision scolaire
- 18.20 Flash-actualités
- 18.22 Contact
Une émission pour les jeunes

programmes de la radio

Vendredi 29 novembre 1968

Premier programme

- 14.00, 15.00, 16.00, 17.00 Miroir-flash.
- 12.45 Informations. Ce matin, dans le monde. 12.55 Le feuilleton : La Porteuse de pain. 13.05 Les nouveautés du disque. 13.30 Musique sans paroles... 14.05 Chronique boursière. 14.15 Reprise de l'émission radiocolaire. 14.45 Moments musicaux. 15.05 Concert chez soi. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures avec : Mémoires de Sarah Bernhardt. 17.05 Jeunesse-Club. 18.00 Informations. 18.05 Le micro dans la vie. 18.40 Chronique boursière. 18.45 Sports. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 La situation internationale. 19.35 Bonsoir les enfants! 19.40 Gros plans. 20.00 Magazine 68. 20.45 Concert commémoratif du 50e anniversaire de la création de l'Orchestre de la Suisse romande. 22.30 Informations. 22.35 La science. 23.00 Plein feu sur la danse. 23.25 Miroir-dernière. 23.30 Hymne national.

Second programme

- 12.00 Midi-musique. 14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Vingt-quatre heures

de la vie du monde. 20.15 Soirée jeunesse 68. 21.45 Variétés-magazine. 22.30 Idoles du jazz.

Beromunster

- Informations-flash à 15.00, 16.00 et 23.25.
- 12.30 Informations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Radiocolaire. 15.05 Conseil du médecin. 15.15 Disques pour les malades. 16.00 L'Affaire Pjotr Savrasov, évocation. 17.05 Intermède avec... 17.30 Pour les enfants. 18.00 Météo. Inf. Actualités. 18.15 Radio-Jeunesse. 18.55 Bonne nuit les petits. 19.00 Sports Communiqués. 19.15 Inf. Actualités. Chronique mondiale. 20.00 Vendredi en ville. 22.00 Les Kai Warner Singers. 22.15 Inf. Commentaires. Revue de presse. 22.30-23.25 Echos des 6 Jours cyclistes de Zurich et musique récréative.

Samedi 30 novembre 1968

Premier programme

- 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00 Miroir-flash.
- 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Informations. 7.15 Miroir-première. 8.05 Route libre! 9.45 Le rail. 10.45 Les ailes. 12.05 Au carillon de midi. 12.25 Ces goals sont pour demain. 12.35 10, 20, 50, 100

PILOTE TEMPÊTE



Dans les contrées peu peuplées de Mars opérant, depuis des temps infinis, les Namuds, bandes de nomades qui dévalisaient consciencieusement les voyageurs sur les routes et les caravanes dans le désert. Pour Seth Besh et ses deux compagnes il eut été préférable de ne pas faire de feu de camp, aussi romantique que cela puisse être, car les joyeuses flammes attirèrent l'attention de ces indésirables. Comme les moustiques et les papillons de nuit sont attirés par les lampes, les Namuds le

furent par ce feu de camp. Sans le moindre bruit ils arrivèrent et formèrent bientôt un cercle autour des jeunes gens assoupis. Alors, sur un signal du chef ils sautèrent sur les Voraks. Ceux-ci sursautèrent et se détendirent, les jeunes filles à peine, mais Seth Besh se débattit avec violence. Il était plus lâché après lui-même pour sa naïveté que contre les assaillants. Il aurait dû s'en douter.

Les Mystères de Paris

feuilleton

EUGÈNE SUE

Adaptation de Jacques Marcineau

27

Agence parisienne de distribution

En vous quittant, je trotte à la Cité. Pas de Maître d'école chez l'ogresse, ni rue Saint-Eloi, ni rue aux Fèves, ni rue de la Vieille Draperie. Enfin je l'empaume avec cette limace de Chouette au parvis Notre-Dame, chez un receleur; ils achetaient des détroques. La Chouette marchandait un châle rouge. Je dévide mon chapelet au Maître d'école. Il me dit que ça lui va et qu'il sera au rendez-vous à la barrière de Bercy au Panier-Fleuri. Ce matin j'accours ici vous rendre la réponse. Vous me dites d'y revenir et de passer la journée dans la maison. Que le soir je verrai quelque chose qui en vaut la peine. Je me dis : c'est un coup pour faire une farce au Maître d'école, mais le Maître d'école est malin, il va craindre une souricière. Il est capable de venir dans la journée flâner par ici pour reconnaître les alentours. Je me dis encore : Faut aller m'embosser quelque part d'où je puisse voir les murs, la porte du jardin, il n'y a que cette entrée. Si je trouve un bon coin, il pleut, j'y resterai toute la journée, toute la nuit surtout. Donc je cherche à me nicher. Qu'est-ce que je vois? Un petit bouchon à dix pas de votre porte. Je m'établis près de la fenêtre, j'ai demandé un litre et un quartier de noix, disant que j'attends des amis, ça à l'air naturel. Je m'installe, et me voilà à dévisager votre prote. Il pleuvait. J'étais donc à la fenêtre du bouchon, cassant mes noix et buvant ma piquette, lorsqu'à travers le brouillard je vois déboucher la Chouette avec le petit Tortillard, le même à Bras-Rouge.

— Bras-Rouge! s'écria Rodolphe. C'est donc Bras-Rouge le patron du cabaret souterrain des Champs-Élysées?

— Vous ne saviez pas, monsieur Rodolphe.

— Non, je croyais qu'il habitait dans la Cité.

— Bras-Rouge habite partout. C'est un fier gueux avec sa perruque jaune et son nez pointu... Bref quand je vois débouler la Chouette et Tortillard, je me dis : Ça va chauffer. Tortillard se blottit dans un des fossés de l'allée en face de votre porte et il fait la taupe. La Chouette ôte son bonnet et sonne à la porte. Ce pauvre M. Murph, votre ami, vient ouvrir à la borgnesse. Le voilà qui fait ses grands bras en courant dans le jardin. Je donnais en moi-même ma langue au chat de ne pouvoir deviner ce que venait faire la Chouette. Enfin elle ressort, remet son bonnet, dit deux mots à Tortillard, et détalé. Je me dis : Ne nous embrouillons pas. Tortillard est arrivé avec la Chouette. Le Maître d'école et Rodolphe sont donc chez Bras-Rouge. La Chouette est venue espionner dans la maison; ils vont faire le coup ce soir. M. Rodolphe croit que le coup se fera demain. Il est donc enfoncé. Si M. Rodolphe est enfoncé, je dois aller voir de quoi il retourne chez Bras-Rouge. Mais si le Maître d'école survient pendant ce temps-là? Je vais donc entrer dans la maison et dire à M. Murph méfiez-vous. Mais cette petite vermine de Tortillard m'entendra sonner, il donnera l'éveil à la

Chouette, ça gâtera tout. Je ne savais que faire. Je sors. J'ôte ma blouse et ma cravate, je vais au fossé, je prends Tortillard par la peau du cou, il a beau gigoter, je l'entortille dans ma blouse comme dans un sac; j'en noue un bout avec les manches, l'autre avec ma cravate. Je prends le paquet sous mon bras. Je vois un jardin maraîcher entouré d'un petit mur. Je jette Tortillard au milieu d'un plan de carottes. Il grognait comme un cochon de lait. Je file, grimpe sur un des grands arbres de l'allée en face votre porte, au-dessus du fossé de Tortillard.

— Ce récit était écouté par Rodolphe avec intérêt.

À peine dans son arbre, le Chourineur entend du bruit. La pluie tombe toujours; il fait si noir que le diable aurait marché sur sa propre queue. En prêtant l'oreille, le Chourineur reconnaît la voix de la Chouette.

— Tortillard! Tortillard! appelle-t-elle à voix basse.

— Le même se sera fatigué d'attendre, dit la voix du Maître d'école. Si je l'attrape, je l'écorche.

— Fourline, prends garde, reprend la Chouette, peut-être qu'il sera venu nous prévenir de quelque chose. L'autre ne voulait pas faire le coup avant dix heures. Si c'était une souricière!

— Il n'est que sept heures. Tu as vu l'argent. Qui ne risque rien n'a rien. Donne-moi la pince et le ciseau à froid. Toi tu vas rester là. Fais attention, et prends garde si tu entends quelque chose.

— Passe ton surin dans une boutonnière de ton gilet pour pouvoir le tirer tout de suite, dit la borgnesse.

Le Maître d'école entre dans le jardin.

À peine a-t-il disparu, le Chourineur saute de son arbre et tombe sur la Chouette. Il l'étourdit de deux coups de poing. Elle s'éroule sans même pousser un soupir.

Le Chourineur entre dans le jardin et il arrive pour voir Murph se roulant avec le Maître d'école sur le perron. Déjà blessé, l'Anglais tient toujours ferme sans appeler au secours.

Le Chourineur se jette sur les deux hommes, empoignant le Maître d'école par une jambe.

— Ah c'est toi! Brigand! Mais d'où sors-tu donc! crie le Maître d'école.

En guise de réponse, le Chourineur lui tenaille une de ses jambes entre ses genoux et lui empoigne celle de ses mains qui tient le poignard.

Le Maître d'école tâche de larder le Chourineur avec son poignard, mais il n'a que le poignet de libre, car le Chourineur est couché la poitrine sur son bras.

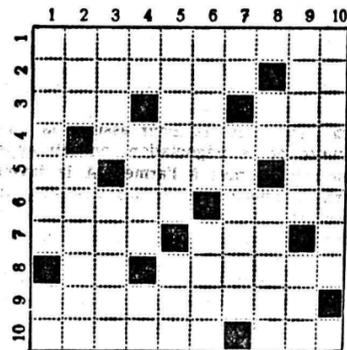
— Courez chercher du secours, dit le Chourineur à Murph. Aidez-moi seulement à me mettre sur lui et ôtez-lui son couteau. Quoi qu'il soit deux fois fort comme moi, je me charge de le retenir une fois que je l'aurai accroché.

Le Maître d'école ne dit rien mais on l'entend souffler comme un bœuf. Murph n'arrive pas à lui arracher son poignard. Enfin, en pesant de tout son corps sur

son bras droit, le Chourineur passe les deux mains du Maître d'école derrière son cou et les joint. Alors il dit à Murph : — Dépêchez-vous. Je vous attend. Faites ramasser la Chouette derrière la porte du jardin, je l'ai engourdie.

Le Chourineur a les bras autour du cou du Maître d'école. Les deux hommes sont moitié par terre, moitié sur la dernière dalle du perron. Le Chourineur a les bras autour de cou du Maître d'école, les deux hommes sont joue contre joue mais leurs dents grincent. Il fait noir, il pleut toujours. La lampe restée dans le vestibule éclaire un peu la terrible scène.

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- 1. Qui ne durent qu'un temps. — 2. Commerce du livre. Pronom. — 3. Le milieu du bar. Copulative. On y évolue au pas cadencé. — 4. Il passa pour guérir la folie. — 5. Lac du Soudan. Petit fleuve de Crimée. Passé sous silence. — 6. Bûche. A sa place dans les humanités. — 7. Rivière de France. Ville des Pays-Bas. — 8. Mère d'Antée. Capitale de la Bohême. — 9. Elles portent le sang du cœur à la tête. — 10. Sans ressort. Prénom féminin.

VERTICALEMENT

- 1. Il résume les parties essentielles d'une science. Adverbe. — 2. Les Anciens le destinaient à la musique. Marjolaine. — 3. On connaît son cran. L'Arc la grossit. — 4. Pour lier la fine est redoutée sur le pré. Il est précieux à plus d'un titre. — 5. Le charbon du blé. Sigle d'une administration. — 6. L'ancêtre honoré de la tribu Lac d'Amérique. — 7. Quatre termes en un. Capitale de l'Irak. — 8. Demi-mal. Vive reprise du froid après le dégel. — 9. Jeu de cartes. Qui a fait son temps. — 10. Ville de l'ancienne Asie.

Solution de jeudi

- Horizontalement : 1. Ratiociner. — 2. Annamite. — 3. Tarn. Mi. Ac. — 4. Uns. Fête. — 5. Rieur. Arme. — 6. Es. Las. Noël. — 7. Educateur. — 8. Stil. Nuer. — 9. Attente. Où. — 10. Ce. Ruèrent.
- Verticalement : 1. Rature. Sac. — 2. Anisette. — 3. Tarse. Dit. — 4. Inn. Ululer. — 5. On. Frac. Nu. — 6. Came. Santé. — 7. Imita. Tuer. — 8. Ni. Ernée. — 9. Ela. Mouron. — 10. Récréer. Ut.

POURQUOI consulter

ROGER BONZON

pour le choix de votre téléviseur!

PARCE QUE

seul le spécialiste ayant les plus grandes marques TV en magasin pourra vous conseiller selon vos besoins.

Vous le trouverez

à Saint-Roch 6 - LAUSANNE

☎ 23 45 17

Succursale Pré-du-Marché 21



RICHARD

voilà votre bijoutier!

16, rue de Bourg

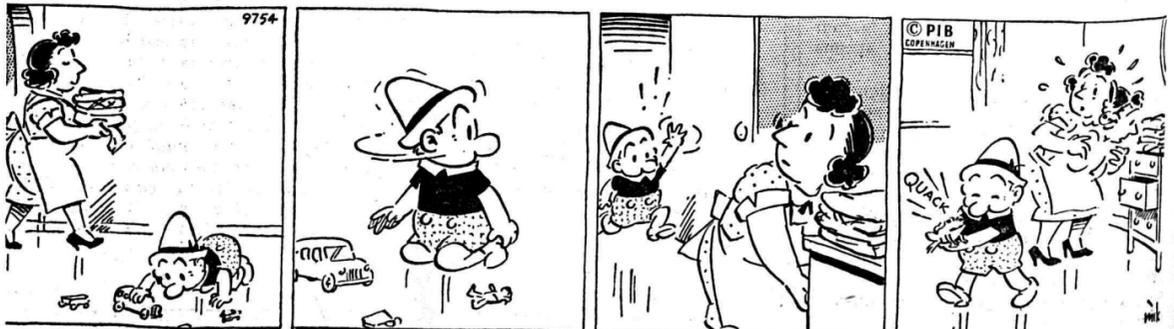
POTS RIVIERA

chez H. TSCHIRREN, GRAINES Place PÉPINET 2 - LAUSANNE



l'opticien diplômé,

A deux pas du Cinéma Atlantique, sous les arcades, rue Saint-Pierre 1. Notre téléphone, 224549.



Actualités

PMI

par Michel JACCARD

NOS amis français connaissent depuis fort longtemps le PMU, qui est au cheval ce que le Sport-Toto est au football. Un jeu de pronostics qui, chaque dimanche, élit — dans l'ordre ou dans le désordre — les fameux gagnants du tiercé.

Le PMI dont il vient d'être question en Suisse n'a aucun rapport avec cette aimable institution.

PMI, c'est-à-dire « Police Mobile Intercantonale ». Le Conseil fédéral suggère la création de ce corps.

Rappelons-en la structure.

Pour éviter de léser les droits sacrés du fédéralisme, le gouvernement a renoncé à créer une unité de police fédérale en uniforme. Il lui a préféré un contingent, de la valeur d'un bataillon (environ 800 hommes) et dont les éléments seraient fournis par les cantons eux-mêmes, lesquels pourvoiraient à leur première instruction spécialisée.

Pour des raisons d'unité, jugées indispensables, les hommes porteraient la même tenue et le même armement. Leur préparation finale se ferait également au niveau fédéral.

Mais pourquoi cette « PMI » ?

Pour le maintien et la tranquillité de l'ordre public, précise le message du Conseil fédéral.

Ici, il faut rappeler quelques souvenirs douloureux.

En 1932, des troubles éclatent à Genève. L'ordre public est menacé. Pour l'assurer, on dépêche au bout du lac de jeunes recrues en formation à la caserne de Lausanne.

Les émeutiers devenant menaçants, les jeunes gens, impressionnés, « nerveux », ouvrent le feu. C'est un désastre. Il y a mort d'hommes, il y a des blessés.

Si, en lieu et place de ces futurs soldats, on avait mis en œuvre une force de police bien entraînée à ce genre de « barouds », l'émeute se serait soldée par quelques yeux au beurre noir et un certain nombre d'arrestations mouvementées. Nulle vie n'aurait été mise en péril.

TRENTE ans plus tard, exactement, se tient au Signal de Bougy, la conférence sur l'Algérie. Pour assurer la tranquillité de la négociation, on fait appel une fois de plus à l'armée. A la faveur d'une confusion, un soldat tire sur... un gendarme et le blesse mortellement. Encore une tragédie dont on eût pu faire l'économie.

Tout récemment, cette fois, on charge la milice d'assurer la protection des biens de la Confédération dans le Jura. Cette « intrusion » de la troupe — qui, heureusement, ne s'est pas traduite par quelque intempestive intervention — a fait plus que discussion. Le Rassemblement jurassien pousse des cris d'écœuré. Un malaise surgit dans le pays.

Tous ces événements, et d'autres encore, commandent d'éviter désormais la confusion entre les devoirs de l'armée et ceux de la police. L'une et l'autre ont des missions différentes, pour quoi on les entraîne spécialement.

Ce sera donc le rôle de la Police Mobile Intercantonale d'intervenir partout où la tranquillité et l'ordre public seront jugés menacés.

On peut être assuré que les instructeurs de cette unité veilleront à limiter au maximum l'usage de la force brutale, lui préférant les méthodes modernes de la négociation, de la discussion ou de l'intimidation. On évitera aussi des « pépins » de douloureuse mémoire.

Ce projet paraît avoir rencontré l'adhésion des cantons. Quelques réticences subsistent néanmoins çà et là, qu'un surcroît de précaution permettra sans doute de lever.

Il semble donc vraisemblable que les Chambres feront leur proposition gouvernementale.

On ne sait encore, naturellement, de quels cantons ou de quelles communes émaneront les hommes appelés à former les trois compagnies du bataillon. En revanche, on murmure, dans les coulisses du Palais fédéral, que le commandant de la PMI serait choisi en la personne du commandant de la police cantonale du Valais. Et l'on précise que ce serait un excellent choix.

M. J.

Votre OR BIJOUX
Iell BRILLANTS
payés haut prix par
proBIJOUX
Acheteur autorisé
MONTRES DES PREMIÈRES MARQUES

LETTRE DE PARIS

APRÈS LE GRAND PARI

par L.-A. ZBINDEN

Jusqu'au bout le général de Gaulle sera demeuré fidèle à son image, celle de l'homme des tempêtes, qui souffle contre le vent et étonne le monde, cette fois le monde économique. Lui qui affectait de mépriser l'intendance (« l'intendance suivra »), voici qu'il la prend à bras le corps et lui tord les vertèbres, faisant de la crise monétaire française un de ces moments historiques, « terrible et délicieux » dans lesquels il sait donner toute sa mesure et que Jacques Soustelle signale dans son dernier livre « Vingt-huit ans de gaullisme » où la critique le dispute à la fascination.

L'opinion française n'était pas encore parvenue à se faire à l'idée que le franc orgueille du régime, appui de la grande politique planétaire du chef de l'Etat, allait être dévalué, et voilà que par un imprévisible rétablissement, comme l'athlète à la barre fixe dans un exercice de grande liberté, de Gaulle lui assène le trempage : pas de dévaluation. Les nerfs de cette opinion sont soumis à rude épreuve et ceux du journaliste tendus à se rompre.

La façon dont de Gaulle a joué du « suspense », du secret, pour frapper son coup est prodigieuse. Un coup de théâtre. Personne ne s'y attendait. Même les journaux gaullistes, comme « Paris-Presse » annonçaient cette dévaluation du franc comme une chose acquise. La seule question posée parmi les observateurs qui attendaient samedi dernier la fin du conseil des ministres extraordinaire dans la cour de l'Élysée, était de savoir à quel taux serait fixée la dévaluation.

Les bureaux de change, le marché de l'or, tout était fermé. Cela signifiait bien qu'on attendait la fixation d'une nouvelle parité du franc ! La parité ne sera pas modifiée. C'était incroyable. Incroyable surtout si l'on songe qu'en Grande-Bretagne, en Allemagne, ailleurs encore, des mesures gouvernementales étaient annoncées en fonction de la dévaluation française.

Certes, M. le Theule, ministre de l'information, avait raison de dire que les « Dix » de Bonn n'avaient pas demandé, encore moins exigé, que le franc soit dévalué, mais enfin si cette dévaluation avait été annoncée, c'est que M. Ortolani l'avait acceptée dans son principe. Le général a donc désavoué son ministre. On dit que ce sont les ministres « jacobins », MM. Debré, Jeanneney, Capitant et Malraux, qui ont fait pencher la balance de l'autre côté. La décision finale du chef de l'Etat désavoue les ministres technocrates acquis à la dévaluation au profit des ministres politiques qui lui étaient défavorables.

Les syndicats se sentent provoqués

Comment expliquer cette volte-face ? De toute évidence par le caractère d'un homme et par raison politique. Le refus de dévaluer, c'est le sursaut d'un orgueil

CHRONIQUE

Une votation et trois réponses pour les électeurs genevois

par Max d'ARCIS

Le 8 décembre, les électeurs genevois seront appelés à répondre en une seule fois à trois questions. Des questions d'ailleurs connexes, puisqu'elles touchent toutes à des problèmes relatifs aux élections et votations.

Sur la première des questions posées aux électeurs, il n'y a pas grand chose à dire. Il s'agit de rendre tous les citoyens jouissant de leurs droits électoraux éligibles, sans limitation d'âge. Actuellement, on ne peut pas être élu député au Grand Conseil avant 25 ans. Il est normal de ramener la limite de l'éligibilité à 20 ans, la faisant coïncider avec celle où le jeune citoyen reçoit le droit de vote. En fait, ce ne serait que dans des cas très rares que l'on verrait des députés si jeunes. Il pourrait quand même se produire à une époque où la jeunesse prétend avoir son mot à dire dans les affaires publiques et ce serait tout à fait normal de lui donner ainsi un moyen de faire entendre sa voix. Ceci d'autant plus qu'un jeune homme ou une jeune femme arrive aujourd'hui plus vite à un degré suffisant de maturité que ce n'était le cas autrefois.

Le second projet voudrait supprimer les incompatibilités qui empêchent un fonctionnaire de l'Etat d'être député au Grand Conseil. Cette question a déjà été posée cinq fois au peuple, après que la suppression des incompatibilités eut été acceptée par le Grand Conseil. Et les cinq fois le souverain a dit non. Certes, le nombre croissant de fonctionnaires permet de temps en temps la question. Mais le fond du problème n'a pas varié. Si, d'une part, on peut regretter que les incompatibilités créent une

catégorie de citoyens n'ayant pas tout à fait les mêmes droits que les autres, il apparaît que si les fonctionnaires avaient des représentants directs au Grand Conseil, ceux-ci seraient à la fois juges et parties. D'autre part, si le nombre des fonctionnaires élus devait augmenter avec le temps, cela créerait une situation fautive qui, à longue échéance aurait plus d'inconvénients que d'avantages.

Le troisième projet voudrait augmenter le nombre des signatures requises pour un référendum ou pour une initiative. Actuellement, il est de 7000 dans le premier cas et de 10 000 dans le second. Autrefois, cela représentait une proportion d'électeurs plus importante qu'aujourd'hui. Mais l'augmentation de la population a fait que ces deux chiffres ne forment plus, actuellement, que le 4,3 et le 6,2 % des électeurs. Le projet propose de porter ces taux à 6 % pour le référendum et 8 % pour l'initiative. Lors de l'introduction du vote des femmes sur le plan cantonal, les nombres de signatures exigés avaient déjà été doublés. En fait, cela n'avait rien changé et avait même entraîné une baisse du taux global, les électrices portées sur les rôles étant plus nombreuses que les électeurs. La proposition qui est faite et qui sera soumise au peuple le 8 décembre reste dans des limites raisonnables. S'il ne faut pas que le droit de référendum et d'initiative se heurte à de trop gros obstacles, il ne convient pas non plus d'en faciliter outre mesure l'exercice en fixant un nombre requis de signatures trop faible par rapport à l'effectif de la population.

M. d'A.

BILLET À LA MAIN



Les bonheurs de Sophie

A vous qui, peut-être, en parcourant votre journal habituel, vous arrêterez à ce titre insolite, je dois une explication. Et quand je dis « à vous », je parle au féminin, car je n'ai pas l'outrecuidance d'imaginer que ma signature sans prestige retiendra un instant les esprits « virils », auxquels il faut des nourritures plus épicées !

Mon titre, je le porte en moi depuis longtemps... Il est, bien sûr, un clin d'œil à mon enfance, au monde si bien protégé des petites filles modèles, que Sophie trouble-fête animait de ses frasques ; il est surtout une profession de foi. Cette chronique est née d'un profond besoin de communication et partage — écrire, n'est-ce pas essentiellement « partager » ? — Mais avec qui ? Avec vous toutes, dont je me sens si solidaire. Sous les apparences désinvoltes qu'impose la vie moderne, je sais que votre route est difficile, jalonnée de tâches sans grâce, toujours à recommencer, et qu'elle devient parfois une danse de funambule sur la corde raide...

Au fil des semaines, si vous le voulez, Sophie partagera avec vous ses joies et ses peines, ses espoirs et ses doutes et quelquefois la tristesse qui nous fait « le cœur plein de pitié pour des maux inconnus... » ou trop connus, quand la cruauté du monde nous est insoutenable.

Le bonheur est un oiseau furtif, chante Gilles... nous essaierons les recettes éprouvées pour l'apprivoiser... et le retenir.

SOPHIE.

cée d'un mal qui n'est pas seulement français. D'ici là, il suffirait à la France de se redresser de façon à inspirer la confiance et, comme son président l'a dit, de « mériter » l'abri que lui procurera cet accord international.

Dans l'ordre de l'esprit : une spéculation sur la chimère.

L.-A. Z.

Féminités

ORANGES : SANTÉ !

Mangez des oranges : car l'orange est généreuse, elle contient du calcium, beaucoup de vitamines et surtout cette précieuse vitamine C qui chasse les maladies de l'hiver, le jus d'orange au matin n'est pas simplement une idée publicitaire ; celles qui en boivent chaque matin, un simple verre sont moins sujettes aux gripes et y puisent courage et énergie, car elle est vivante. Le simple fait d'ailleurs de l'absorber au réveil, parce qu'elle est fraîche, et donne de la bonne humeur.

Embonpoint, cellulite, affaiblissement des muscles, éliminez sans effort avec le procédé révolutionnaire

Electronic Modelling

INSTITUT

Bérougère

Tél. 26 45 01

Reçoit dès 13 h. 30

rue du Simplon 24 (sous gare)

Le Thé de l'Abbaye N° 7

Sept substances végétales soigneusement choisies permettant au Thé de l'Abbaye N° 7 de lutter activement contre la mauvaise

CIRCULATION DU SANG

et de ses conséquences : varices, hémorroïdes, jambes lourdes, fourmillement. Envoi rapide par poste. Le paq. Fr. 3.—

Pharmacie - Herboristerie

LÉONNARD

Bas de la descente Saint-Laurent 8
Téléphone 22 33 06 LAUSANNE

mon style c'est le
Comptoir

Un style jeune
pour tous les âges
Un style
qui se veut le vôtre

Comptoir des Tissus et Confection SA - Lausanne
12, rue Centrale - bas de la rue Saint-François

gastronomie



hôtel · restaurant

LA PAIX

Salle de 7 BILLARDS ouverte au public
de 13 à 24 heuresLausanne
tél. 23.71.71

Salons pour banquets et réceptions

nouveau TARIF pneumatiques

40% pneus neige TUBELESS 590/13-560/15
VREDESTEIN
Fr. 43.20 au lieu de Fr. 72.-
cloutés
Fr. 62.40 au lieu de Fr. 104.-
(avec BON ACTION EUROGAS No 6 Fr. 59.90)

30% tous profils
PIRELLI UNIROYAL DUNLOP Englebert Kleber Colombes

25% **MICHELIN**

20% **Continental Firestone GOOD YEAR**

Rabais réservés aux membres-acheteurs EUROGAS, valables dès l'achat d'un seul pneumatique, + montage Fr. 3.- par roue.
Nous renforçons votre sécurité par un service Impeccable, assuré par un personnel hautement qualifié, disposant d'installations ultra-modernes et assisté par des conseillers techniques qui sont à votre service.

JACOT

EUROGAS

FINANCIER OU MÉCANICIEN

Dans les premiers mois de 1969, un garage avec station-service sera disponible.

PAS DE REPRISE

Toutes les formules possibles seront étudiées avec les intéressés.

Affaire d'avenir pour placement ou exploitant.

Faire offre sous chiffre C 900003-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

P 2929 X

elna lotus

M WITSCHARD

Marlligny - Rue de l'Eglise P 7601 S

Occasion unique pour fiancés

Pour des raisons personnelles, on cède à un prix très intéressant un mobilier de 3 chambres sortant de fabrique. Élégante chambre à coucher 4 portes, magnifique bois dur et très bonne literie 10 pièces, tour de lit en moquette, lampe de chevet et plafonnier. Chambre à manger avec belle parol en noyer, bar incorporé, exécution artisanale : table à rallonge, sièges rembourrés, table de salon en mosaïque. Magnifique ensemble rembourré de 3 pièces, tapis, lustre et lampadaire. Meubles de cuisine.

Le tout pour la somme exceptionnelle de Fr. 5980.- avec garantie de 10 ans ; ce qui ne convient pas peut être laissé. Livraison franco domicile et dépôt gratuit 18 mois. Paiement par acomptes possible.

Thérèse Monhart
Manessestrasse 66
8003 Zurich
Téléphone (051) 35 51 10
le soir dès 18 heures.
OFA 11.657.01

NOIX

Nouvelles

5-10 kg. Fr 2.80 le kg. + port. Glus. Pedrioll, 6501 Bellinzona P 2609 C

Grande vente de gré à gré

TRÈS BEAUX MOBILIERS DE STYLES ET ANCIENS

Lustres, tableaux, gravures
Tapis d'Orient
PEINTURES, dont une du XVIII^e siècle, école italienne, « Adoration des rois mages » - Portrait, etc.

VILLA DE MAÎTRE « LE CHÊNE »

Avenue de la Gare
BEX (VD)

DIMANCHE 1^{er} DÉCEMBRE 1968

dès 10 heures à midi et dès 14 heures à 18 heures

LUNDI 2 DÉCEMBRE 1968

dès 10 heures à midi et dès 13 h. 30 à 19 heures

MEUBLES DE STYLES DIVERS :

Beaux salons Louis XV corbeille et cabriolet, très jolis salons Louis XVI bois sculpté 5 pièces, couvert soierie rose; salons Louis XV complets laqués et noyer. Divers fauteuils Louis XV, Louis XVI, une paire Renaissance bois sculpté. Bergères, fauteuils Régence, une suite de 6 chaises Louis XV, tables, petits meubles. Lit capitonné Louis XV rustique, etc.

TRÈS BELLE SALLE A MANGER ACAJOU avec filets laiton de 12 pièces.

TAPIS D'ORIENT

TRÈS BEAU MOBILIER RENAISSANCE sculpté composé de : 1 longue table, 2 fauteuils et 2 chaises.

Meubles bois de rose : commodes Louis XV, armoire, chevets, bureaux, semainier, etc. Bureau à abattant noyer sculpté Louis XV, tables Bouillotte et autres, glaces, beaux lustres cristaux et bronze, chambre à coucher galbée grand lit. Buffet sculpté, table valetanne à rallonges, chaises cuir, ensemble club 3 pièces, etc.

PENDULE ET CHANDELIERS

bronze et marbre de « Balthazar » Paris.

MEUBLES ANCIENS : Ravissant lit de repos Louis XV Bernois, 2 fauteuils 6 chaises Bidermeier, commodes Louis XVI, Empire, Louis-Philippe, armoire Bidermeier, tables rondes, buffets, salon Louis XVI 8 pièces, canapés Louis-Philippe, très belle grande armoire NORMANDE sculptée, argentier BEAU BAHUT VALAISAN sculpté. Armoires vaudoises. Nombreux autres objets.

VENTE SANS ENCHÈRES NI TAXE A PAYER

Villa à 3 minutes de la gare, en bordure de route. PARCAGE pour tous véhicules.

Par les soins et chargé de la vente J. Albini
Téléphone (021) 61 22 02.



PETIT-CARROZ FOURRURES

Magnifique collection pour tous les budgets en :

- MANTEAUX ET VESTES ville et sport
- ÉTOLES ET BOLÉROS pour le soir
- MANTEAUX style « jeunesse » et GUY LAROCHE BOUTIQUE
- CHAPEAUX « Haute Couture »
- GARNITURES ET COLLIERES

Principalement en : Pattes d'Astrakan, Astrakan russe et Swakara - Visons toutes teintes - Agneaux des Indes - Ocelots - Loutres - Renards - Castors et autres

Présentation à choix : Téléphone (027) 5 08 01

SIERRE

Avenue du Château 6

P 5212 S

Noblesse oblige

Sacs en cuir et gants assortis enrichissent le charme de votre personnalité, grâce à la compétence de votre spécialiste



MAROQUINERIE

Ballotton

Rue du Rhône SION (027) 21106

P 7403 S

CONTEMPORAINS

Pour assurer la réussite de votre course

Jubilé

consultez dès maintenant le spécialiste des voyages de sociétés pour tous pays

Devis gratuits

4, TERREAUX LAUSANNE

(021) 23 72 72

VOYAGES LIDO

s.a.r.l.

Pour votre publicité : Publicitas Sion

(027) 3 71 11

Le programme de redressement français exposé aux membres du Gatt à Genève

GENEVE. — Me Jean Chapelle, directeur des relations économiques extérieures au ministère de l'économie et des finances de France, a exposé, jeudi, les grandes lignes du programme de redressement économique du gouvernement français aux parties contractantes à l'accord général sur les tarifs douaniers et le

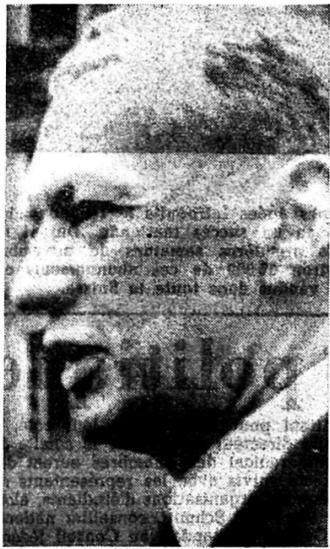
commerce (GATT), réunies au Palais des Nations, à Genève.

M. J. Chapelle a tout d'abord rappelé qu'après les événements de mai dernier le gouvernement français avait introduit une série de mesures qui s'appuyaient sur des conditions économiques fondamentalement saines. Le gouvernement avait alors choisi la voie de l'expansion et de la stabilité des prix. Après quelques mois, cette politique avait déjà porté ses fruits et c'était, en particulier, concrétisée par une nette reprise de la production intérieure. Grâce notamment à la sympathie manifestée par plusieurs pays, la France pouvait espérer retrouver son taux d'expansion. Elle avait d'ailleurs commencé à supprimer certaines des mesures, adoptées après mai, touchant au commerce extérieur.

Ainsi, alors qu'elle se trouvait en pleine phase de redressement, la France a été frappée « de plein fouet » par la crise monétaire, a poursuivi M. J. Chapelle. Cette crise n'a d'ailleurs pas totalement surpris vu les insuffisances du système monétaire international. Décidé à éviter toute solution de facilité et souhaitant maintenir l'expansion, le gouvernement français a décidé, d'une part, de maintenir la parité du franc, et d'autre part, de mettre au point un vaste programme de redressement. Ce programme vise, tout d'abord, à défendre la monnaie, en particulier par un strict contrôle des changes. Les mesures fiscales devraient y contribuer par une augmentation des exportations.

Dans son effort de redressement, la France sait qu'elle peut compter sur d'autres pays, a relevé M. J. Chapelle. En établissant son programme, elle a voulu sauvegarder la liberté des échanges et s'en tenir à ses engagements face au GATT. Les mesures fiscales n'ont pas un caractère discriminatoire et aucune nouvelle restriction n'est introduite. La France reste donc fidèle à sa politique d'expansion des échanges et de libéralisation du commerce, a conclu M. J. Chapelle.

PORTRAIT DU JOUR



M. Couve de Murville

Pour présenter, à la tribune de l'Assemblée nationale, le programme d'austérité que l'on sait, le rondouillard et bon vivant Georges Pompidou eût moins bien fait l'affaire que l'actuel premier ministre... En effet, grand, sec et froid, Maurice Couve de Murville avait le physique de l'emploi. Il est on ne peut mieux le chef d'un gouvernement obligé de demander aux Français de serrer leur ceinture.

Ce diplomate distingué, âgé de 61 ans, est natif de Reims. Etudiant à Paris, il y fait de très brillantes études couronnées par une licence ès-lettres, un doctorat en droit et un diplôme de l'Ecole des sciences politiques.

Lorsque survient la déclaration de guerre de 1939, il est directeur des finances extérieures. Un an plus tard, lorsque le maréchal Pétain sollicite une suspension des hostilités, M. Couve de Murville participe aux travaux de la commission d'armistice franco-allemande. Mais quand vient Montoire et que s'esquisse la collaboration avec l'occupant, il préfère gagner Alger et, de là, les rangs de la France libre. De Gaulle en fait son ambassadeur dans Rome libérée, à l'ONU, à la signature du Pacte Atlantique, puis au Caire, à Washington et à Bonn.

C'est d'ailleurs sur le terrain de golf (son sport de prédilection) de la capitale de l'Allemagne fédérale que Maurice Couve de Murville apprendra sa désignation comme ministre dans le premier gouvernement de la Ve République présidé par Michel Debré. Il n'en finira pas moins sa partie, avec le flegme qu'on lui connaît.

En conservant le portefeuille des affaires étrangères pendant dix ans, M. Couve de Murville a battu un record inégalé depuis Vergennes, le ministre de Louis XVI qui, lui, demeura treize ans au Quai d'Orsay. Il est à n'en pas douter, dans le ton comme dans l'esprit, le plus gaulliste des ministres du général.

Technicien hors ligne et « grand commis », il n'est pas un orateur et n'a pas la faveur populaire. On s'en est bien rendu compte l'an dernier où, candidat aux élections dans le sixième arrondissement de Paris, il fut battu par son adversaire, le modéré Frédéric Dupont.

En diplomate accompli, Maurice Couve de Murville a l'art d'esquiver les questions embarrassantes et il pratique un humour à froid qui fait l'appréhension des reporters chargés de l'interviewer.

De religion protestante, il est marié depuis trente-six ans et père de trois filles : Dorothee, Juliette et Béatrice, elles-mêmes mères de famille. Il aime à séjourner dans notre pays et affectionne la station de Crans-sur-Sierre où on l'a vu faire des parties de golf avec le journaliste René Payot.

J.-P. Tz.

L'ajournement du lancement de la fusée Europa 1

PARIS. — Le quatrième compte à rebours pour le lancement de la fusée Europa 1 depuis la base de Woomera en Australie a été stoppé à 0 h. 14 (heure française) le 28 novembre, annonce-t-on au siège du Celles-Eldo.

L'arrêt du compte à rebours a été déclenché automatiquement pendant la phase de démarrage du moteur. Le résultat de l'analyse des causes de cet arrêt sera communiqué ultérieurement.

Fusillade à Barcelone entre gangsters et policiers

BARCELONE. — Une fusillade a eu lieu entre la police de Barcelone et un groupe de gangsters français recherchés par l'Interpol.

L'un d'eux, Emile Périoché, 20 ans, de Villegarde (Ain), a été tué, un deuxième gangster a été blessé ainsi que deux policiers espagnols.

La fusillade a eu lieu dans un hôtel modeste, situé dans la rambra de Catalogne, en plein centre de Barcelone.

La police espagnole, alertée par l'Interpol, avait repéré la présence à Barcelone des deux gangsters, et les a retrouvés dans l'hôtel en compagnie de deux femmes.

Emile Périoché, né le 17 août 1948 à Villegarde, était connu notamment sous le surnom « le Chinois ». Le blessé est Pierre Remond, dit « Paulo », né le 31 mai 1930 en Savoie. Il a réussi à prendre la fuite. Il est activement recherché par la police et la garde civile.

On confirme à la direction de police de Barcelone que les deux gangsters étaient auteurs de nombreux hold up en France et dans d'autres pays d'Europe. Les deux femmes qui accompagnaient les gangsters et qui se trouvent actuellement détenues dans le commissariat de police, sont Monique Leautissier, âgée de

L'inventeur du « RAYON DE LA MORT » se sent menacé par des agents étrangers

BONN. — Le physicien allemand Hans Ehrhardt, inventeur du « laser de la mort », a peur. Il se sent menacé par des agents étrangers, soit israéliens, soit égyptiens, qui ont tenté, a-t-il déclaré à la presse allemande, de le supprimer le

6 novembre.

Le Dr Hans Ehrhardt, qui est âgé de 50 ans, avait été expulsé de Suisse en 1963 pour avoir procédé à des expériences sur les bords du Sarnersee de son « canon à ondes de choc » qui projetterait un rayon mortel à une distance de 30 000 kilomètres. Ce genre de tentative n'avait pas été du goût des riverains qui portèrent plainte.

Le physicien a raconté qu'il était revenu il y a quelques semaines d'Egypte où il occupe une chaire d'électronique à l'Université Ibrahim-Pacha. Il voulait prendre contact avec une firme allemande intéressée par son invention pour la lutte contre les vols de sauterelles.

Le « laser de la mort », que prétend avoir mis au point ce physicien, est un canon à ondes de choc ultra-courtes pouvant développer une pression de 140 000 à 350 000 atmosphères. Cette arme, qu'il veut présenter au ministère fédéral allemand de la défense, peut être employée contre des blindés ou l'aviation. Le Dr Ehrhardt cherche toutefois une firme qui puisse fabriquer des piles adéquates pour son appareil.

Selon les déclarations faites à la presse par le physicien, des agents israéliens auraient pris contact avec lui à Munich le 5 novembre dernier. Ils lui auraient demandé d'abandonner complètement ses recherches ou alors de venir poursuivre ses travaux en Israël. Ehrhardt aurait refusé, alléguant que les Egyptiens le payaient déjà pour ça.

Le lendemain 6 novembre, alors qu'il se rendait de Munich par le train à Langenargen, sur le lac de Constance, le physicien rencontra « par hasard », au wagon-restaurant, un agent égyptien qu'il connaissait. Ils burent ensemble une bière. Peu après, le Dr Ehrhardt eut un malaise. A peine arrivé chez lui, il tomba inanimé et fut transporté en clinique où il ne reprit connaissance que trois jours plus tard.

Selon le journal « Rheinische Post », les médecins ont décelé un début d'empoisonnement au « sacharan » — une drogue fabriquée en Egypte et dont les effets, très lents, provoquent la mort dans les quatre jours. Le journal estime que c'est un miracle si le physicien s'en est sorti. Quant à la victime, qui craint encore un nouvel attentat, elle ignore encore si ce sont les services secrets israéliens ou égyptiens qui veulent la supprimer.

La ville australienne de Sydney entourée d'un cercle de feu

SYDNEY. — Les incendies de maquis descendant des Montagnes-Bleues entourent Sydney de trois côtés et menacent d'entourer complètement la ville d'un cercle de feu.

Des foyers sont signalés dans les grandes banlieues du nord, de l'ouest et du sud, où les habitants s'efforcent de sauver leurs biens. La Radio de Sydney a lancé des appels aux hommes de ces quartiers pour qu'ils quittent leur travail et se joignent aux sauveteurs.

Dans une localité proche, 500 voitures ont déjà été réunies en prévision d'une fuite rapide. Dans une autre, le centre commercial est déjà la proie des flammes.

A Canberra, le premier ministre fédéral, M. John Gorton, a offert l'aide de l'armée, de la marine et de l'aviation pour lutter contre le feu.

Un réacteur atomique a été sauvé au sud de Sydney par 400 hommes qui ont formé une véritable chaîne humaine face à un front de flammes violentes, d'une largeur de 1500 mètres.

Un mort et vingt blessés à Mexico dans une échauffourée entre étudiants

MEXICO. — Un étudiant a été tué et une vingtaine d'autres blessés, au cours d'une échauffourée qui s'est produite mercredi à Mexico. Le jeune homme a été tué d'un coup de feu à la tête lors d'une bagarre survenue entre étudiants partisans et adversaires du retour en classe. Lorsque la police est arrivée sur les lieux la bagarre avait cessé. Trois arrestations ont été opérées.

Les gaietés de l'austérité... On ne boira plus de whisky aux réceptions de l'Etat

PARIS. — Le Palais de l'Elysée a été le premier à donner l'exemple de la politique d'austérité qui vient d'être décidée pour redresser l'économie et les finances françaises. Le général de Gaulle a ajourné le grand dîner d'apparat prévu pour le 17 décembre prochain en l'honneur des députés et des sénateurs.

De son côté, M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, a maintenu la réception des parlementaires de mercredi soir. Le général de Gaulle doit s'y rendre.

Mais le whisky et le caviar auront disparu des buffets. Boissons et nourritures seront françaises. Les alcools étrangers, qui étaient déjà absents des buffets élyséens, seront désormais proscrits dans toute les réceptions que donnera l'Etat. M. Joël Le Theule, secrétaire d'Etat à l'information, offrira à ses invités au cours d'une autre réception l'orangeade et du vin rouge.

C'est dans les montagnes, à 80 kilomètres de la ville, que la situation semble la plus critique.

Test sur 120 jumeaux

60 paires de jumeaux se sont rassemblés à l'Institut Karolinska à Stockholm pour recevoir les instructions concernant un test auquel ils participent volontairement.

Il est établi que les différentes personnes réagissent très différemment à la même dose d'un médicament. Cela dépend des facteurs d'hérédité. Tous les jumeaux réunis étaient

En voici quelques-uns.



Le doyen des Allemands est mort à l'âge de 108 ans

BRÈME. — Le plus âgé des citoyens d'Allemagne fédérale vient de mourir. Johann Woest était agriculteur à Alfstedt près de Bederkesa dans la région de Brême, il est décédé mercredi à l'âge de 108 ans.

Johann Woest était né le 14 janvier 1861. A six ans, il travaillait déjà comme domestique pour aider sa famille. C'est à l'âge de 104 ans qu'il entreprit son premier voyage en avion. Johann Woest avait perdu sa femme en 1910 déjà. Durant sa longue vie, il fut le témoin de quatre guerres, mais il ne fut jamais soldat.

Un nouveau lance-torpilles allemand sera baptisé « Rommel »

BONN, 28 novembre. — (ATS-DPA). — Le troisième lance-torpilles téléguidé de la marine ouest-allemande, qui est actuellement en chantier aux Etats-Unis, sera dénommé « Rommel ».

Tremblement de terre

BERKELEY, (Californie). — Les sismographes de l'Université de Californie ont enregistré jeudi matin un fort tremblement de terre dont l'épicentre se trouve probablement en Amérique centrale, à un peu plus de 4000 kilomètres au sud-est de Berkeley.

Déraillement du train Ancone-Rome

ANCONE. — Le train Ancone-Rome a déraillé mercredi soir près de Falconara (à 11 kilomètres d'Ancone), après avoir heurté un camion à un passage à niveau non gardé. Un wagon est sorti des rails.

Quatre voyageurs et un machiniste ont été blessés. Le chauffeur du poids lourd a été tué.

Herbalpina

contre la toux
l'enrouement
le catarrhe

les premiers bonbons
aux herbes des Alpes
de Dr A. Wander S.A.

avec points Mondo

TRAFIC D'ARMES

Un directeur de Buehrle-Oerlikon arrêté par la police fédérale

ZURICH. — La police fédérale a arrêté mercredi à l'aéroport de Zurich-Kloten un directeur du service des ventes du département des armes de la fabrique de machines Oerlikon-Buehrle & Cie, qui serait impliqué dans une livraison d'armes illégales.

Interrogé à ce sujet, un vice-directeur de l'entreprise, M. Rolf Balsiger, a confirmé jeudi matin l'arrestation de ce directeur. Il a ajouté que l'entreprise déploierait vivement qu'un de ses employés soit impliqué dans une pareille affaire.

Rappelons que l'affaire avait été rendue publique le 4 novembre par un communiqué du Département fédéral de justice et police, annonçant que des armes avaient été détournées de leur pays de destination et acheminées vers un pays en guerre. Dans un autre cas, des attestations avaient été falsifiées. Le ministère public de la Confédération avait été chargé d'ouvrir une enquête de police judiciaire.

On confirmait jeudi matin au Département fédéral de justice et police qu'un employé supérieur de la fabrique de machines-outils Oerlikon-Buehrle & Cie a été mis en prison préventive. L'arrestation est en corrélation avec l'ouverture d'une enquête de police judiciaire ordonnée par le ministère public de la Confédération au sujet de matériel de guerre détourné du pays de destination et acheminé vers un pays en guerre, et de falsification d'attestation du pays destinataire.

Une seconde arrestation

BERNE. — Le Département fédéral de justice et police communique que l'enquête de police judiciaire ouverte par le ministère public fédéral contre des personnes appartenant à la fabrique de machines-outils Oerlikon, Buehrle & Cie, pour infraction à l'arrêté concernant le matériel de guerre, a permis jusqu'à présent d'établir ce qui suit :

Des personnes de cette entreprise ont obtenu de l'Office fédéral compétent, en 1967 et 1968, et en partie précédemment aussi, des autorisations d'exportation pour des canons, de la munition et des fusées, en donnant intentionnellement de fausses indications et en utilisant de fausses attestations écrites fournies par des tiers. On a prétendu livrer ce matériel à des pays non soumis à l'embargo. Mais ce matériel de guerre fut effectivement acheminé vers des pays auxquels il n'aurait pas dû être livré, entre autres Israël, l'Egypte et la Nigéria.

Des collusiones entre inculpés s'étant produites avant et au début de l'enquête, deux arrestations ont dû être opérées.

L'attitude de l'UNES à propos de la loi sur les écoles polytechniques

BERNE. — L'Union nationale des étudiants de Suisse attend la décision définitive des étudiants des écoles polytechniques de Zurich et Lausanne, avant de prendre position sur le référendum contre la loi sur les écoles polytechniques.

Dans un communiqué publié jeudi, le comité de l'UNES prend position contre les déclarations selon lesquelles le lancement du référendum nuirait au transfert de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne à la Confédération, ainsi qu'à la construction du complexe de Dorigny.

Le comité de l'UNES souhaite voir le Conseil fédéral considérer la loi sur les écoles polytechniques du 4 octobre comme une « loi de transition », que l'on pourrait soumettre à révision, mais qui permettrait le transfert de l'EPUL en son organisation en université fédérale sans retard.

Mort du président de la ville de Soleure

SOLEURE. — Le président de la ville de Soleure, M. Robert Kurt, est mort brusquement jeudi matin dans sa ville, à l'âge de 55 ans. Il avait communiqué récemment sa volonté de se retirer à la fin de la législature, en 1969, de son poste d'ammann de la commune des habitants.

M. Robert Kurt était bourgeois d'Attiswil et de Soleure, il avait fait ses études de droit, pour devenir avocat et notaire à Soleure. Il avait été élu ammman de la ville en 1963, et appartenait au Parti radical.

Mort de Youssef Beidas

On apprend le décès, survenu jeudi matin dans une clinique de Lucerne, du banquier libanais, Youssef Beidas, ancien directeur de la banque « Intra ». Youssef Beidas avait été impliqué dans la faillite de cet établissement financier, qui avait eu des répercussions jusqu'en Suisse.

C'est à la fin de 1966, que le scandale « Intra » avait éclaté à Beyrouth.

Le 30 novembre 1967, le Département fédéral de justice et police plaçait Youssef Beidas en détention préventive, en vue de la procédure d'extradition. La Suisse ne devait pas donner suite à la demande présentée par le Liban, et Beidas fut mis en liberté provisoire le 2 juin de cette année.

La mort de Youssef Beidas suspend toute procédure relative à ses activités au sein du groupe « Intra » et à ses délits commis en Suisse.

Une déclaration de la maison Buehrle

La Direction de la fabrique de machines-outils Oerlikon publie jeudi matin un rapport en corrélation avec cette affaire :

« La Direction de la fabrique de machines-outils Oerlikon, Buehrle S.A., confirme que dans le cadre de l'enquête ouverte par le ministère public de la Confédération, deux employés dirigeants de l'entreprise ont été mis en état d'arrestation afin d'éviter toute collusion. La Direction déclare qu'elle est intéressée au plus haut point au développement et à l'éclaircissement complet des événements des actes incorrects relatifs à l'exportation de matériel de guerre.

Les deux suspects passent aux aveux

BERNE. — Les deux suspects impliqués dans l'affaire du trafic d'armes concernant la maison Oerlikon Buehrle ont passé aux aveux. Ils ont reconnu avoir adressé aux autorités fédérales chargées du contrôle des ventes d'armes de fausses attestations des pays qui devaient être les destinataires de ces armes.

Ces précisions ont été fournies à la presse jeudi en fin d'après-midi par le procureur de la Confédération, M. Hans Walder, en présence de M. A. Riesen, secrétaire général du Département de justice et police.

La première arrestation a eu lieu le 20 novembre. La seconde le 26 novembre au soir. Les suspects ont passé aux aveux quelques heures après leur arrestation.

Les livraisons concernaient en partie du vieux matériel. Il y avait plus de 5000

re. La Direction a immédiatement suspendu de leurs fonctions ces deux collaborateurs. Elle entreprendra, après la fin de l'enquête, d'autres mesures contre les employés fautifs ».

Selon le communiqué du Département fédéral de justice et police du 4 novembre 1968, une information avait été donnée en relation avec des livraisons de matériel de guerre (canons, munitions, fusées) et qui auraient été détournées illégalement vers des Etats en guerre. D'autre part, il s'est avéré que les déclarations des pays destinataires étaient falsifiées. C'est pour cette raison que le ministère public fédéral a ouvert une enquête pénale.

fusées, quelque 300 canons et de la munition. Ce qui, chez Buehrle, est considéré comme de « petites » affaires.

Les pays impliqués sont Israël, l'Egypte, le Nigéria, l'Arabie Séoudite, l'Afrique du Sud et le Liban, tous soumis à l'embargo.

C'est un Suisse qui a dénoncé les coupables. M. Walder a tenu à le remercier, sans le nommer. Il a de même refusé de dévoiler l'identité des personnes arrêtées.

L'enquête cherchera ultérieurement à établir si il y a aussi eu des négligences au Département militaire ou dans d'autres services de l'administration.

M. Walder a enfin précisé qu'il y a eu collusion avant le début de l'enquête, et que des documents ont disparu. Il a confirmé qu'il y a un troisième suspect, qu'on n'a pas encore pu arrêter.

Les idées neuves du tourisme vaudois (II)

Le Col des Mosses, nouvelle station touristique

Dans un précédent article de cette série (voir NRL du 26 novembre 1968), nous avons relevé l'importance d'une bonne liaison routière pour la création d'une nouvelle station de tourisme et de sports.

Voilà pourquoi le projet du col des Mosses se présente de la façon la plus favorable. On sait, en effet, que la route du col des Mosses, reconnue artère principale de montagne à aménager avec l'aide de la Confédération, a fait et fait encore l'objet des soucis et des soins du Service cantonal des routes. De gros travaux de correction et d'élargissement s'y poursuivent depuis des années. Cette œuvre de longue haleine trouvera son couronnement dans la création d'une véritable station des Mosses.

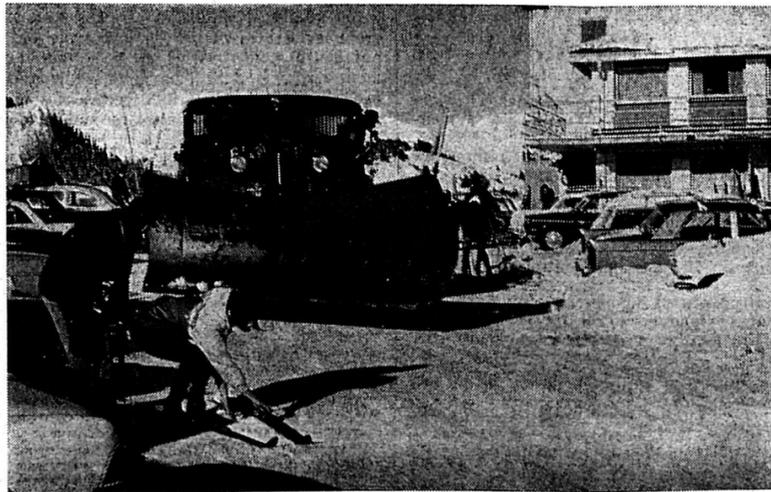
Un passage très fréquenté, hiver comme été

De simple lieu de passage qu'il est aujourd'hui, le col des Mosses, admirablement situé à 1550 mètres d'altitude, pourrait devenir un paradis du tourisme d'été et d'hiver. Les skieurs et les propriétaires de caravanes le savent bien, qui apprécient déjà cette région où des centaines de véhicules sont stationnés à la belle saison et lorsque les conditions d'enneigement sont excellentes.

Certes, des chalets ont été construits ces dernières années, mais les possibilités d'hébergement se limitent à quelque cent vingt lits et, dans le domaine de l'alimentation en eau, des collecteurs d'égoûts et autres installations indispensables, il y a encore beaucoup à faire.

Avec sa pente maximum de 8% et son excellent revêtement, la route des Mosses est l'une des plus belles artères vaudoises de montagne que de puissantes machines de déblaiement rendent praticable même au plus gros de l'hiver. Cette liaison la plus courte entre le lac Léman et l'Oberland bernois est très fréquentée toute l'année. On y jouit d'une vue magnifique, notamment sur le massif des Diablerets et sur les Dents-du-Midi.

Grâce à de puissants engins, la route des Mosses est ouverte même au plus gros de l'hiver.



La première étape en bonne voie

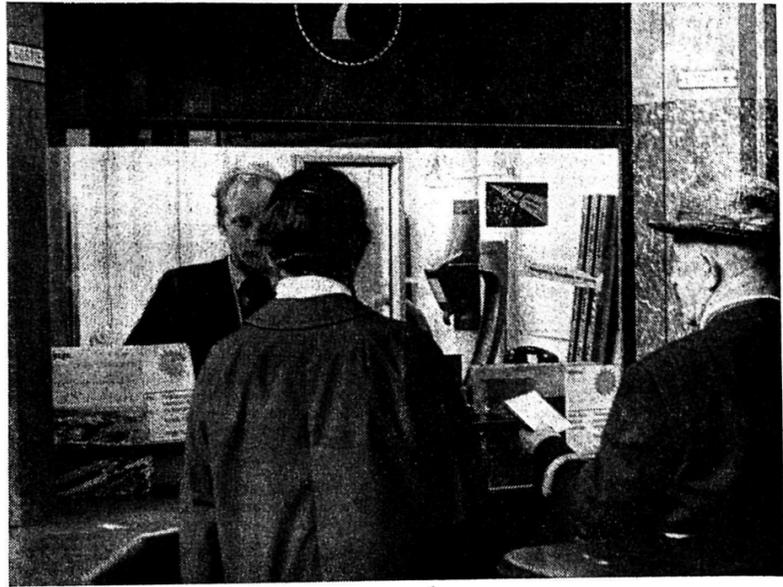
Voilà déjà quatre ans que notre journal s'est fait l'écho du grand projet de création d'une nouvelle station touristique du col des Mosses. Nous avions signalé en son temps la formation, sous la présidence de M. Frédéric Tissot, d'une Société d'expansion touristique des Mosses qui se proposait de faire de ce col un des hauts lieux du tourisme vaudois.

Il s'agissait pour elle, en première étape, de réunir un certain nombre de propriétaires de terrains dont la surface minimum devait atteindre au total 300 000 mètres carrés, représentant un capital initial de 3 millions de francs.

Des négociations ont été entreprises, qui se révèlent difficiles dans certains cas, lorsqu'il s'agit, par exemple, de petits propriétaires qui tiennent à leur chalet de vacances ou, au contraire, de spéculateurs qui ont acquis de vastes surfaces et veulent en tirer le maximum...

Mais l'aide de l'Etat se révèle précieuse. La Société d'expansion des Mosses a pu obtenir des autorités qu'elles étendent à cette région montagneuse l'étude sur l'aménagement du territoire, prévue ordinairement pour la plaine seule. Dès lors, on espère aboutir rapidement à un remaniement parcellaire des propriétés visées par le plan initial.

Et à la surface prévue en premier stade pourront être inclus les terrains appartenant à l'Etat de Vaud, qui représentent



GRAND SUCCES
DES ABONNEMENTS A DEMI-TARIF
POUR LES PERSONNES AGEES
Les abonnements à demi tarif pour personnes âgées introduits le 1er novembre ont eu un succès inattendu. Durant les trois premières semaines de novembre, environ 62 000 de ces abonnements ont été vendus dans toute la Suisse.

Jeunesse et politique

Lors de la dernière assemblée des délégués du parti radical-démocratique suisse qui se tint en mai de cette année à Montreux, la commission permanente du parti pour les questions de politique générale et culturelle fut chargée d'étudier les problèmes qui se posent à la jeunesse d'aujourd'hui et les conséquences qui en

résultent pour le parti. De leur côté, le comité directeur du parti et le comité du groupe radical des Chambres eurent des contacts suivis avec les représentants de différentes organisations d'étudiants, alors que Me Henri Schmitt, conseiller national de Genève, demandait au Conseil fédéral par un postulat déposé en octobre de faire rapport sur les mesures déjà prises sur le plan fédéral en vue de la réforme de l'Université.

Le problème des relations entre la jeunesse et le parti fut à nouveau traité de manière approfondie lors de journées d'études qui ont eu lieu les 22 et 23 novembre à Spiez. La première partie de cette rencontre fut consacrée à l'étude d'un rapport, élaboré par la commission « Jeunesse et sports », présidée par M. Peter Dettwiler, rédacteur à Olten, sur les questions civiques que posent les relations du parti avec les citoyens de la nouvelle génération. Les thèses approuvées à cette occasion, qui seront transmises à la direction du parti, ouvrent un vaste champ d'activité et les différents organes du parti seront appelés très prochainement à la mise en pratique des mesures envisagées.

La seconde partie des journées d'études de Spiez fut introduite par un débat à la table ronde, sur la politique universitaire, mené par M. Richard Reich de Zurich, débat auquel prirent part des hommes politiques, des professeurs et des étudiants parmi lesquels, Me Alfred Borel, conseiller aux Etats de Genève et M. le professeur B. Glasson de Nyon. Les idées développées au cours de cette discussion furent ensuite étudiées dans le cadre de plusieurs groupes de travail. Une série de recommandations, approuvées en séance plénière, seront transmises à la direction du parti ; elles ont trait à tout le problème des écoles moyennes et supérieures et à la formation de la jeunesse en général. Des solutions doivent être apportées par une série de mesures de caractère urgent alors que d'autres réformes sont à réaliser à plus long terme. La nouvelle loi fédérale sur les écoles polytechniques, votée récemment par les Chambres fédérales, ne peut avoir, de l'avis des participants, qu'un caractère transitoire. On s'attend en effet à ce que cette loi régissant nos deux hautes écoles fédérales puisse servir de modèle pour la réforme de l'Université en Suisse. Vu l'urgence de cette réforme, les travaux préparatoires devraient être entrepris sans tarder.

En pleine ville de Zurich : des blessés gisant sur la chaussée sans soin pendant un quart d'heure !

ZURICH. — Durant un quart d'heure, des blessés demeurèrent sur la chaussée avant de recevoir les premiers soins. C'est en effet ce qui vient de se produire à Zurich, selon les déclarations d'un témoin. A la suite d'un accident de la circulation qui a eu lieu aux environs d'un poste de police de quartier, les agents de ce poste ont avisé la patrouille de service ainsi que l'ambulance par l'intermédiaire de la centrale radio. Dès ce moment là, il s'est écoulé quelque 15 minutes avant l'arrivée de l'ambulance, temps pendant lequel les gendarmes attribués à ce poste dégustèrent une collation.

Le commandant de la police de la ville de Zurich a ordonné l'ouverture d'une enquête disciplinaire contre le chef de poste.

Chute mortelle à Saint-Imier

SAINT-IMIER. — Dans la nuit de mardi, M. Emil Lang rentrait à son domicile à Sonvilier. Il a fait une chute du haut d'un mur et s'est tué sur le coup. Ce n'est que le matin qu'un passant a découvert le corps du veillard Agé de 78 ans. M. Lang était retraité de la fabrique Longines à Saint-Imier.

Avec la participation du professeur Candarjis Journée du cancer à Lucerne

BERNE. — Les Journées du cancer ont lieu de jeudi à samedi à Lucerne. Elles réunissent des représentants de la société autrichienne contre le cancer, présidée par le professeur Billat de Vienne et de la Ligue suisse contre le cancer, dirigée par le professeur Candarjis de Lausanne. La partie scientifique de ces journées est consacrée au diagnostic et au traitement du cancer du sein chez la femme. Parallèlement, les ligues cantonales contre le cancer discutent des problèmes sociaux dans le domaine du cancer.

Un ouvrier tué sur l'autoroute de Villeneuve

VILLENEUVE. — M. Leonardo Brescia, 50 ans, qui travaillait jeudi matin sur le chantier de l'autoroute à Villeneuve, tirait un chariot avec une benne pleine de béton. Au moment où il bascula la benne l'engin se déséquilibra. La benne tomba dans le vide et M. Brescia a été écrasé sous le véhicule, et tué sur le coup.

Bilan administratif de 2 ans et 5 mois

(Suite de la page 1)

participation à l'établissement d'un altoport à Sornioz. — Etude et avant-projet d'une salle de gymnastique insérée dans un complexe à édifier à Charnot sur les terrains de la cure loués pour un siècle. — Prochain aménagement au même endroit d'un terrain de jeu gazonné pour les Amis-Gymns, les footballeurs, et les enfants des écoles.

POLICE DU FEU

— Achat d'un important matériel. — Déplacement et installation de nombreuses bornes hydrantes. — Etude et avant-projet d'un local du feu à Charnot.

AGRICULTURE

— Aide substantielle aux remaniements parcellaires de Verdan et de Branson. — Construction d'une canalisation pour l'écoulement des eaux de surface des Places et l'assainissement des propriétés. — Etudes, avec les stations fédérales, des incidences du traitement contre le pou de San José et de l'influence du fluor sur la coulure des arbres fruitiers, notamment des poires williams. — Etude du flétrissement de la tomate et moyens d'y parer. — Intervention auprès du Département de l'économie publique, du préfet, de l'Etat, en collaboration avec le syndicat fruitier pour éviter la destruction des fruits et assurer un écoulement normal des récoltes à un prix rémunérateur. — Etude visant à relancer la culture des fraises et éventuellement la production de plants sélectionnés. — Obtention d'importantes sommes du fonds de secours pour les dommages non assurables par suite d'éboulements, d'inondations et d'avalanches. — Aide au consociation pour les téléfunis des Claves. — Intervention énergique en faveur des lésés par suite de l'emploi du Casoron et du Préfix dans le vignoble. — Ouverture d'un dossier « fluor » et participation aux séances organisées sous l'égide du préfet. — Subsidés au syndicat fruitier pour une défense accrue des intérêts paysans. — Goudronnage d'un vaste réseau de chemins agricoles avec la participation financière des intéressés par 7 centimes le mètre carré. — Projet d'écoulement d'eau d'irrigation dans le canal longeant la rive droite du Rhône du Grand-Blettay à la Louye, afin d'alimenter la nappe phréatique. Prochaine visite à ce sujet du service des améliorations foncières. — Etude d'un projet complet des chemins viticoles dans les 320 hectares en liaison avec les routes de base et goudronnage général avec la participation des intéressés et les subsides fédéraux et cantonaux. — Exécution de la deuxième étape de l'irrigation du vignoble pour le printemps 1969. — L'irrigation de la rive droite du Rhône (180 hectares) est pratiquement terminée. Quelques réseaux de distribution secondaires sont encore à créer. — Une étude pour l'irrigation de la rive gauche du Rhône doit être entreprise sans retard. Des pourparlers avec les Améliorations foncières sont déjà amorcés. — Il serait souhaitable que des remaniements ou regroupements de parcelles

soient entrepris dès le début de la prochaine législature, sur l'ensemble du territoire.

ÉGOUTS

— La taxe de 2‰ sur la valeur des immeubles construits a été rendue générale et obligatoire par décision du Conseil d'Etat à la demande de l'administration. — Les collecteurs de la Forêt, de Verdan, de Vinceau, de Mazemboz plaine, de Morteray sont terminés ; celui de Saxé est en voie de réalisation. — M. l'ingénieur Gaillard a été chargé d'établir le plan directeur des collecteurs d'égouts de la commune en vue de l'épuration des eaux et de la lutte contre la pollution du canal de Saillon-Fully. — Un projet d'égout à l'Etray, sur la rive gauche du Rhône, dans un quartier en plein développement, devra être retenu sans délai. — Des projets d'égouts pour Chiboz, Planuit, etc., lieux de vacances appréciés, doivent être également étudiés sans retard dans le cadre d'un projet d'urbanisme.

ÉLECTRICITÉ

— L'éclairage public a été sensiblement développé et le réseau renforcé. — La normalisation du réseau a été enfin réalisée. — Une ligne électrique a été construite de Branson à Scex-Carroz par le mayen de Jeur-Brûlée, afin de desservir la station relais-radio de la police cantonale et de développer le mayen en question. — Durant la prochaine législature l'administration devra : 1. résoudre le problème d'une double alimentation de notre réseau ; 2. préparer le renouvellement de la convention dont l'échéance est fixée à 1971 ; 3. réviser le règlement des S.I. ; 4. installer une télécommande afin de supprimer les fuites de courant qui annulent le bénéfice résultant de la vente à l'EOS des eaux d'arrosage contractuelles durant les mois d'été.

INSTRUCTION PUBLIQUE

— L'administration a mis l'accent sur l'entretien des bâtiments d'école, des abords et du mobilier scolaire. Le bâtiment de Saxé a été entièrement rénové et une nouvelle classe créée. — La scolarité a été prolongée à 16 ans et une classe de promotion parfaitement équipée a été organisée à Branson. — Une nouvelle classe préparatoire à l'école secondaire a été créée dans un bâtiment loué dans le locatif « Les Rosiers ». — Une étude complète pour l'édification d'un pavillon scolaire a été mise en veilleuse en attendant le déplacement de l'école ménagère qui libérera plusieurs classes dans l'école des filles. — La cour des écoles de Vers-l'Eglise va être doublée par des expropriations en cours d'exécution, ainsi plus de 500 élèves pourront s'y ébattre à l'aise. — Le transport des élèves d'Euloz et de Buitonnaz a été organisé par le moyen d'une jeep carrossée et chauffable.

La croissance démographique très forte il y a quelques années a obligé notre administration, prise au dépourvu en 1966, d'élaborer des mesures d'urgence ; cette croissance s'étant stabilisée, cela nous permet d'étudier une planification à long terme.

TRAVAUX PUBLICS

— Classification et goudronnage de la route du bord du Rhône de Branson à Doréaz. — Mise au point du profil, expropriations et construction de la route de raccordement de Saxé avec le pont sur le canal. — Construction des ponts de Londzet et du Goilly dans le cadre du remaniement de Branson et amélioration du carrefour de Londzet. — Construction de plus de 3 kilomètres de route de l'Etertzte à Chiboz avec le raccordement pour Randonnaz. — Reprise de la route de Planuit et création de la servitude de passage. — Ecoulement des eaux de surface du Mayen-Loton dans le bassin de Tassonière avec goudronnage du chemin d'accès. Grâce à cette œuvre les ravinements dans les vignes de la Pseulaz doivent être en principe supprimés. — De nombreuses expropriations à l'intérieur des villages de Mazembroz à Branson ont été exécutées ou sont en passe de l'être afin de les assainir. — Une nouvelle Land-Rover a été acquise et équipée d'une lame chasse-neige. — Les sept torrents de Fully ont fait l'objet d'un décret voté en première lecture afin de prévoir les travaux nécessaires pour l'écoulement des eaux, les dépotoirs, les seuils et les boisements des bassins versants. — La route des Mayens de Fully, vieux serpent de mer, ayant fait l'objet d'un décret en 1927-1929, reprise en 1947 avec un nouveau décret en 1964, pour être terminée en 1966, va enfin voir le jour. — Importantes expropriations à Vers-l'Eglise pour le développement du quartier de l'Inсарce et celui de la maison de la commune. — Plusieurs projets de chemins viticoles sont prêts à être exécutés, en liaison avec le passage des conduites d'irrigation et le remaniement parcellaire viticole du Contoz auquel la commune a apporté son appui. — Passage sous-voies élargi et exhaussé au Saloz par les soins de l'EOS. — Pose des barrières de sécurité sur le chemin cantonal des Mayens. — Obtention par le Conseil fédéral d'un giratoire entre Saxon et Fully en liaison avec la fourniture d'agrégats pour l'autoroute. — Démolition gratuite de plusieurs bâtiments par la PA, économie : 10 000 à 12 000 francs. — Demande de classification de la route de Tassonière et de celle de Planuit. — Demande au Département des travaux publics de l'étude d'un projet de couverture du canal sous Vers-l'Eglise sur environ 800 à 1000 mètres. — Projet de route du Moulin à Chancotin avec jonction de la Liäudis à Charnot en liaison avec le futur cimetière et la nouvelle cour des écoles. — Nombreuses améliorations sur les chemins viticoles à pente très forte pour limiter l'érosion et l'utilisation des poussiers.

Les travaux publics de Fully sont régis par deux conseillers et plusieurs « directeurs ». Une réforme s'impose à brève échéance grâce à laquelle des économistes sensibles pourraient se réaliser.

BOURGEOISIE

— Expropriation de la châtaigneraie de Passon sur Branson et des prés de Meillerenne en vue du boisement. — Lotissement du pâturage non boisé de Randonnaz pour une trentaine de chalets de vacances. — Etude des routes forestières de Jeur-Brûlées, des Garettes et de Randonnaz. — Création d'une réserve naturelle de 100 hectares aux Follaterres pour le Polytechnicum de Zurich. La convention est à la veille d'être ratifiée. — Améliorations au chalet de l'alpage de Randonnaz. — Vente de 7 hectares de terrain bourgeoisiaux au Vasy et à Grû susceptibles d'être mis en vignes.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Dès 1966, notre souci a été de consolider une dette flottante de 2 000 000 de francs auprès d'une assurance et de deux banques.

Une réforme administrative s'impose. Elle pourra se concrétiser avec la construction de la nouvelle maison de commune dont les premiers plans avaient déjà été établis en 1937, mais qui n'ont eu aucune suite jusqu'à ce jour.

Notre administration, d'entente avec M. l'architecte cantonal, a confié un mandat de projet à cinq architectes pour la fin novembre 1968.

CONCLUSION

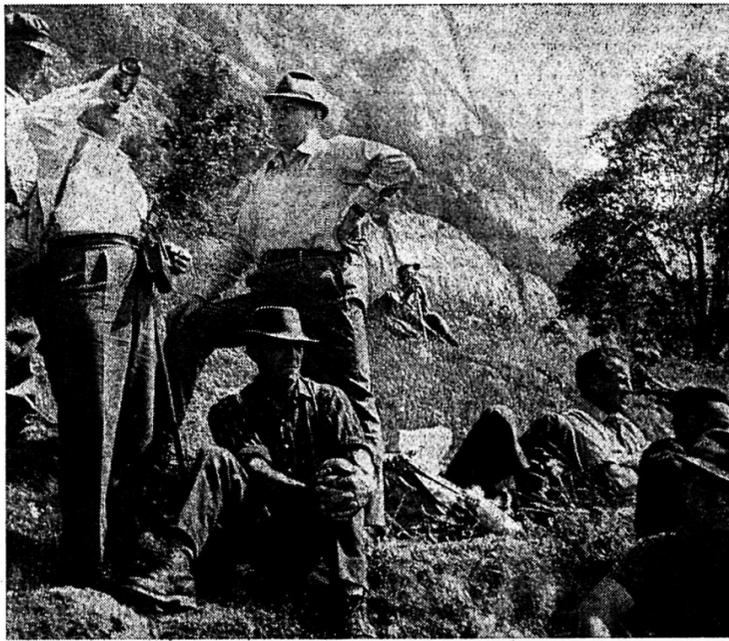
Nous avons eu la satisfaction d'œuvrer avec efficacité dans la paix.

Nous souhaiterions qu'une telle collaboration sans compromission puisse continuer dans notre commune, quels que soient les élus du 1er décembre.

Fernand CARRON,
président.

LE CONFÉDÉRÉ QUOTIDIEN

Adresse postale :
Case postale 503, 1951 Sion
Téléphone :
(027) 2 92 22 ou 2 92 23



Sur l'alpage de Randonnaz.

CONFÉDÉRÉ-FÉMININ

Les recettes de COLETTE

Mesdames, je vous ai donné hier la recette du cognac aux œufs. Nous allons aujourd'hui employer les blancs d'œufs, dont la moitié pour des croquettes au fromage et l'autre partie pour des macarons à la noix de coco.

Au menu, nous avons :

Midi
Croquettes au fromage
Rôti haché
Pommes de terre en purée
Salade verte
Fruits
Soir
Potage aux légumes
Fromages
Tarte aux pommes

CROQUETTES AU FROMAGE

3 blancs d'œufs, 150 à 200 grammes de fromage râpé, du poivre.

Battre les blancs en neige très ferme, puis leur incorporer autant de fromage râpé que vous pouvez pour en faire une pâte consistante, poivrez. Faites de petites boules que vous passez rapidement dans la farine, puis dans la friture. Laissez donner un tour et servir immédiatement.

ROTI HACHÉ

2 cuillères à soupe d'huile, 750 grammes de hachis (viande de porc, de veau et de bœuf), 3 petits pains, 2 décilitres de lait, 1 oignon haché, étuver du persil haché, 1 œuf, poivre, paprika, marjolaine, sel, épice, 3 cuillères d'eau, 1 crêpine de porc.

Faire ramollir les petits pains dans le lait bouillant. Bien mélanger dans un plat creux le hachis, les petits pains, le persil, l'oignon et l'œuf, assaisonner. Eventuellement ajouter un peu d'eau. Etendre la crêpine sur la table, y poser la viande, bien la tasser et entourer avec la crêpine. Chauffer de l'huile dans une cocotte, y placer le rôti et rôtir lentement au four à chaleur moyenne (180 degrés) pendant une heure et quart environ, en arrosant très

souvent. Mettre le rôti au chaud et déglacer le fond avec un peu de bouillon. Améliorer avec une tasse de crème et servir aussitôt.

POTAGE AUX LÉGUMES

Faites revenir un petit oignon dans du beurre. Ajoutez 2 litres d'eau, 4 carottes, 1 poireau, du persil, quelques haricots, 2 tomates et 4 à 5 pommes de terre, le tout coupé en fine julienne. Salez, poivrez et laissez cuire environ une heure.

TARTE AUX POMMES

Pour la pâte, il faut :
250 grammes de farine, 125 grammes de beurre, 1 œuf, un demi-décilitre de lait, 1 prise de sel, 2 cuillères à café de sucre.

Faire la fontaine, ajouter le beurre, bien mélanger pour en faire une semoule. Dans un récipient, mélanger le lait, le sucre, le sel et l'œuf. Verser doucement le liquide au milieu de la fontaine que vous avez rétablie, travaillez d'abord avec une fourchette en ramenant progressivement la semoule jusqu'à disparition du liquide. Travaillez encore un peu la pâte et laissez-la reposer une heure au moins. Mais vous pouvez la garder plusieurs jours au frais dans de l'alu. Procédez ensuite comme pour les gâteaux et faites cuire 30 minutes à 250 degrés.

Recettes de Colette

MACARONS A LA NOIX DE COCO

3 blancs d'œufs, 250 grammes de sucre glace, quelques grains de sel, le jus d'un demi-citron et un paquet de noix de coco.

Battre les blancs d'œufs très ferme, ajouter le sel, le jus de citron et le sucre glace. Battre ce mélange 15 minutes. Ajouter ensuite les flocons de coco, bien mélanger jusqu'à épaississement. Sur une plaque bien beurrée, poser les macarons et cuire au milieu du four pendant 20 minutes à 160 degrés. Ils doivent être brun clair.

Colette.

Madame Samuel Juillard-Mermoud et ses enfants Claude et Elisabeth, à La Tour-de-Peilz ;

Madame Alice Staudenmann-Juillard et famille, à Paudex, Aarau et en Hollande ;

Madame Suzanne Juillard, à Neuchâtel ;

Madame Pierre de Wilde et famille, à Haarlem ;

Madame William Juillard, à Paris ;

Madame Charles Juillard et famille, à Neuchâtel et Meyriez ;

Monsieur et Madame Robert Juillard et famille, à Paris ;

Monsieur et Madame Paul Mermoud et famille, à Saxon ;

Monsieur et Madame Georges Mermoud et famille, à Saxon ;

Mademoiselle Jeanne Mermoud, à Saxon ;

Madame et Monsieur Alphonse Veuthey-Mermoud et famille, à La Chaux-de-Fonds ;

Madame Berthe Mermoud-Bruchez et famille, à Saxon et Sion ;

Madame Ida Marschall et famille, à Châteauneuf, Sion, La Chaux-de-Fonds ;

La famille de feu Gustave Baud-Mermoud, à Genève et Lugano ;

La famille de feu Félicie Felley-Mermoud, à Saxon, Genève, Lausanne et en France ;

La famille de feu Guillaume Zimmermann au Pont-de-la-Morge ;

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Samuel JUILLARD

leur très cher époux, papa, beau-frère, neveu, oncle, cousin, parrain, parent et ami, enlevé, des suites d'accident, à leur tendre affection, dans sa 51^e année, le 27 novembre 1968.

Out, le bonheur et la grâce m'accompagneront tous les jours de ma vie, Et je passerai de longs jours dans la maison de l'Eternel.

Ps. 23 v. 6.

Domicile mortuaire chapelle de Vassin, La Tour-de-Peilz.

Culte à l'église de La Tour-de-Peilz samedi 30, à 10 h. 40.

Honneurs à 11 heures, à l'issue du culte.

L'incinération aura lieu à Vevey à 11 h. 45.

Prière de ne pas faire de visites.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

P 42-68 V

le Crédit Suisse—
le conseiller qu'il vous faut

CRÉDIT SUISSE



LES GRANDS MAGASINS

HM HALLE AUX MEUBLES SA

Direction : C. & J. Marschall

QUI DANS LEURS 3 EXPOSITIONS

SION : rue de la Dixence 9 - Tél. (027) 2 57 30
(en face de l'ancien hôpital)

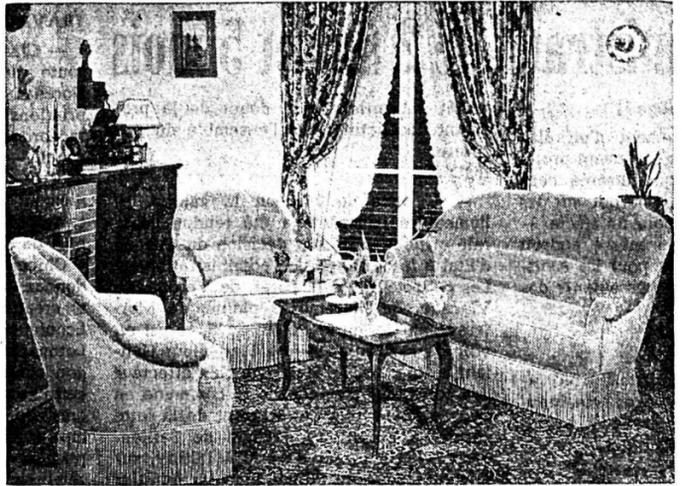
LAUSANNE : maison-mère, rue des Terreaux 13 bis, 15 et 17 téléphone (021) 22 99 99
LAUSANNE : 2, ruelle du Grand-Saint-Jean (antiquités) téléphone (021) 22 07 55

présentent **UN DES PLUS GRANDS CHOIX DE SUISSE**
DU SIMPLE AU LUXE EXPOSITION 3000 M²

COMPTOIR PERMANENT du meuble moderne et de style

LA PLUS ANCIENNE MAISON VALAISANNE DE MEUBLES DE LAUSANNE
NOUS REPRENONS VOS ANCIENS MEUBLES EN PAIEMENT

ACHATS-VENTES-ÉCHANGES



BON
à découper

Je désire recevoir sans engagement votre documentation illustrée.

Nom : _____
Prénom : _____
Profession : _____
Adresse : _____

Si vous désirez, et sans engagement pour vous, vous pouvez visiter notre magnifique exposition hors des heures de bureau, sur rendez-vous, en nous téléphonant.

A découper ou comme modèle à refaire beaucoup, beaucoup mieux:

Il me semble bien que j'ai quelque chose à me faire pardonner, et j'essaie d'y arriver par cette invitation pour une sincère

FONDUE D'AMENDE HONORABLE

Le....., à..... heures. Chez moi!

Comme avant. S'il vous plaît!

D'autres idées d'invitation, plus réussies encore, vous en trouverez sur la PACABOVI (Page du Caquelon Bon Vivant) que vous obtenez gratuitement chez tout marchand de fromage. Elle vous est offerte par le Mouvement Suisse de la Fondue «Soyez accueillants» sous le patronage de l'Union suisse du commerce du fromage SA, à Berne.

Grande action Bauknecht

Bauknecht a construit pour vous des articles de qualité, à des prix intéressants.

- Machine à laver le linge à partir de **Fr. 1390.-**
- Congélateur ST 220 **Fr. 598.-**
- Frigo à compresseur T 135 **Fr. 298.-**
- Machine à laver la vaisselle à partir de **Fr. 1290.-**

Facilités de paiement, 40 francs par mois.
BRUTTIN - GAY-BALMAZ

Tél. (027) 2 48 86
SION
Rue du Rhône 29
P 4618 S

FRANCIS BENDER Electricité

FULLY - Téléphone (026) 5 36 28
Listes de mariage à disposition
P 613 S

Pour votre publicité: PUBLICITAS - SION

TERRAIN INDUSTRIEL

à vendre à Vétroz, accès voie CFF, environ 9278 m² à Fr. 21.55 le m².

René ANTILLE, rue de Sion 19, Sierre, téléphone (027) 5 06 30.
ASSA 20 S

REGOMMÉS TOUTES DIMENSIONS

ENV. 50% D'ÉCONOMIE TYVALUG S.A.

PNEUS NEUFS TOUTES MARQUES

Avenue Gilamont 40 Tél. (021) 51 49 61
Route de Neuchâtel 12 Tél. (021) 25 72 22
Rue Adrien-Lachenal 26 Tél. (022) 35 47 66
Rue de la Dixence Tél. (027) 2 56 95
P 1665 L

VEVEY LAUSANNE-PRILLY GENÈVE SION

SATRAP-humisana

Faire mieux tout en faisant moins cher

Lorsque c'est possible, nous nous en réjouissons... pour vous! Car c'est vous qui en bénéficiez. Exemple: SATRAP-humisana, l'humidificateur qui ne se contente pas de faire jaillir de l'eau, mais qui la vaporise sans bruit. A une cadence qui peut atteindre 8 dl à l'heure. Et beaucoup de nouvelles améliorations: un commutateur de sécurité automatique, un régulateur de puissance et une construction qui permet un nettoyage facile. Le nouveau prix? Une performance! Seulement Fr. 32.- avec timbres coop.

Contrôlé par l'ASE. 1 année de garantie. Service SATRAP dans toute la Suisse. Vous trouverez SATRAP en exclusivité dans les magasins coop.

SATRAP coop - ol

Station-service du Bois-Noir (St-Maurice)

essence hors trust normale 56 ct Super 61 ct

Mêmes prix à notre Station de la route de Chavannes, Lausanne à 500 mètres de la croisée de Chavannes, à 800 mètres de l'entrée sud de l'autoroute direction Genève ou Berne.

H. Badan & Cie Lausanne

Nous cherchons **OUVRIERS** pour travailler sur les skis. Si possible menuisiers ou charpentiers. Entrée tout de suite. Bon salaire. Faire offres à OREILLER-SPORTS, 1936 Verbier. P 22563 S

A vendre à Riddes **UNE MAISON D'HABITATION** située au centre du village, avec place et dépendances offrant de grandes possibilités. Prix intéressant, à discuter. Téléphone (027) 8 74 74. P 21980 S

Cherchons pour ménage soigné **DAME ou JEUNE FILLE** Bon salaire. Congés réguliers. Entrée début décembre. Téléphone (026) 7 12 87. P 90205 S

Nous cherchons pour entrée immédiate **UN VENDEUR** Faire offres avec copies de certificat et photo à OREILLER-SPORTS, 1936 Verbier. P 22563 S

VENTE-LOCATION

neufs dès Fr. 2550.-
occasions dès Fr. 800.-
Accordage - Réparations

Pose de sourdine - Déménagements - Reprise-échange aux meilleures conditions

RENÉ SCHROETER
Avenue de France - SION - Tél. (027) 2 39 26
La maison spécialisée qui travaille uniquement sur le piano
P 22297 S

SKIS

neufs «Rawil» avec double sécurité, la paire Fr. 100.-
Modèle «Valsuper», avec double sécurité, la paire Fr. 120.-
Envois contre remboursement partout

Aux Quatre Saisons
Rue des Mayennets 3
Sion. Tél. (027) 2 47 44
P 3204 S

FINALE INDIVIDUELLE DU CHAMPIONNAT SUISSE DE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

avec les « olympiques » Ettlín, Hurzeler, Rohner, Berchtold, Muller, Bruhwiler, Egger, Lengweiler, Greutmann, Hösli, Froidevaux, Straumann

MONTREUX, Pavillon des Sports

30 novembre (20 heures), 1er décembre (14 heures)
En supplément, le dimanche seulement, démonstration de gymnastique féminine

Billets à Fr. 10.-, 13.-, 16.- pour chaque manifestation. Pour les deux, Fr. 22.- et 28.-. Location: Office du tourisme de Montreux, jusqu'au samedi à 11 heures, ensuite au Pavillon dès 13 h. 30 (ouvert dimanche matin) et à l'entrée.

Première Ligue: un championnat passionnant

A l'instar de ses aînés des ligues supérieures, le championnat suisse de première ligue est passionnant. Il semble d'ores et déjà que la lutte pour les deux premières places se circonscrira entre quatre formations: Vevey, Monthey, Cantonal et Martigny. L'avance de trois points de Vevey n'est que théorique. Monthey et Martigny ayant respectivement un et deux matches de retard sur le leader. Si les dauphins qui suivent le club de la Riviera gagnent leurs rencontres restées en souffrance, ils ne seront qu'à un point du chef de file momentané.

Le Locle, Yverdon et Moutier semblent ne pas avoir d'autres ambitions que de jouer le rôle d'arbitre.

Par contre, en queue de classement, la lutte est également serrée. Nyon, le néo-promu a quelques peines à s'adapter à sa

nouvelle catégorie de jeu. Il ferme pour l'instant la marche, mais semble cependant amorcer un timide redressement. Devant lui, Stade-Lausanne n'est guère mieux loti. Les Lausannois ont échappé de justesse à la relégation l'an dernier et il est grand temps qu'ils se reprennent. La chance ne sera pas toujours avec eux. Les trois formations genevoises, Us Campagnes, Meyrin et Chénois sont également en position précaire. Chénois semble toutefois le mieux armé pour se sortir de l'ornière dans laquelle il se trouve.

Important derby vaudois à Yverdon

CANTONAL - MONTHEY
Dimanche passé, les deux formations n'ont guère brillé. Les Neuchâtelois sont revenus battus de Meinier, alors que Monthey disposait difficilement de la lanterne rouge. Cantonal se doit de gagner s'il entend rester dans le sillage des premiers.

CHENOIS - NYON

Le détenteur de la lanterne rouge parviendra-t-il à redorer un blason passablement terni? Cela dépendra de la forme des hommes de Tinivella bien irréguliers ces derniers temps.

MARTIGNY - MOUTIER

Martigny, après avoir résisté longuement, s'est finalement vu éliminé de la coupe de Suisse. Les hommes de Gehri pourront désormais se consacrer entièrement au championnat, dans lequel ils revendiquent les places d'honneurs. Moutier, qui déçoit quelque peu se retirera sans aucun doute battu du Valais.

MEYRIN - STADE-LAUSANNE

Comme Nyon, Meyrin éprouve passablement de difficultés à s'acclimater. Une chance lui est cependant offerte d'améliorer son capital de points. Stade-Lausanne est en effet assez faible, surtout sur terrain adverse.

YVERDON - VEVEY

Yverdon occupe présentement une position intermédiaire. Tantôt brillants, tantôt mauvais les hommes de Rickens sont capables du meilleur comme du pire. En général, contre les formations qui pratiquent un bon football, les joueurs du Nord vaudois fournissent de bonnes prestations. Vevey, bien que leader pourrait donc bien céder un ou deux points à l'issue de ce périlleux déplacement.

Pele reporter à la TV brésilienne

L'international brésilien Pele fera ses débuts de reporter à la télévision en janvier prochain. Il sera plus particulièrement chargé de présenter des personnalités nationales et étrangères. Il a été également contacté pour participer à un film policier qui sera diffusé quelques mois avant le début du tour final de la coupe du monde 1970 au Mexique.

BOXE

Le championnat d'Europe des poids mi-lourds, qui devait opposer le 12 décembre à Copenhague le Danois Tom Bogs, tenant du titre, à l'Italien Piero del Papa, a été annulé. En effet, le Danois a été hospitalisé à la suite de douleurs nasales.

AUTOMOBILISME

Le douloureux marathon Londres - Sydney

L'abandon officiel de l'équipage suédois Bengt Soderstrom - Gunnar Palm (Ford - Cortina - Lotus), l'un des favoris du marathon Londres - Sydney, a été annoncé par les organisateurs. L'ancien vainqueur du rallye de Monte-Carlo (1963) s'est retiré de la course en Turquie à la suite d'ennuis mécaniques (pistons).

Le seul couple engagé dans l'épreuve, celui formé par le pilote et journaliste britannique Nick Brittan et son épouse Jennie (Ford - Cortina - Lotus), a connu une mésaventure peu banale avant le contrôle de Sivas. Roulant à plus de 120 km/h., ils ont rencontré un cheval. Résultat: le cheval a été tué et la voiture a perdu son pare-brise. Nick et Jennie ont couvert ensuite 160 km. sans pare-brise et sont arrivés frigorifiés au contrôle.

CYCLISME

Henry Anglade assigné en correctionnelle

M. Ralph Messac, président du Syndicat national français des journalistes, a engagé des poursuites contre Henry Anglade, coureur cycliste, et M. Michel Texier, administrateur du personnel journaliste de l'ORTF, devant la Chambre correctionnelle du Tribunal de Paris. M. Anglade, qui n'est pas titulaire de la carte d'identité professionnelle des journalistes, avait assuré pour la télévision des reportages sur le Tour de France en remplacement de Robert Chapatte, responsable de la rubrique sportive, licencié à la suite des grèves. L'avocat de M. Messac leur demandera de verser un franc à titre de dommages et intérêts lorsqu'ils paraîtront, le 16 janvier prochain, devant la 17e Chambre correctionnelle du Tribunal de Paris.

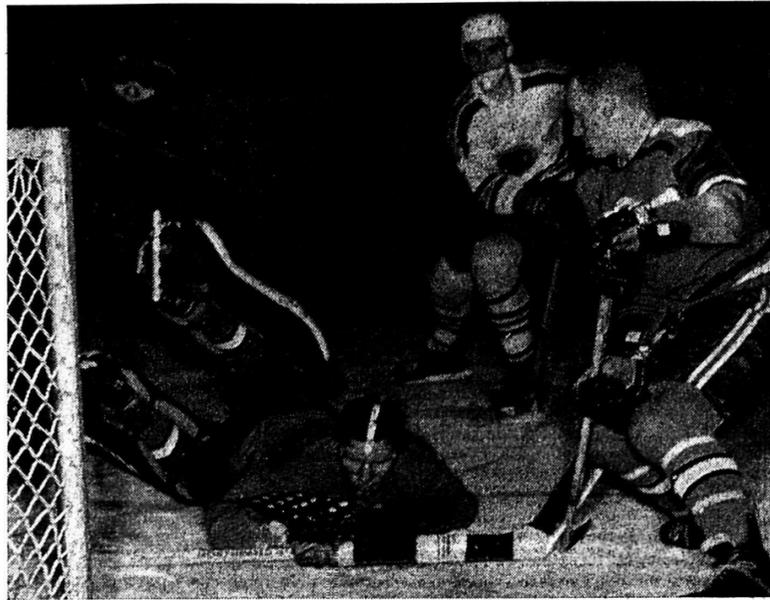
M. Messac reproche à MM. Anglade et Texier d'avoir nui aux intérêts matériels et moraux de la profession. Ils ont notamment contrevenu à l'article 8 de l'ordonnance du 30 septembre 1944 qui dit: «Aucun journaliste professionnel aux termes de la loi du 29 mars 1935 ne pourra participer d'une manière quelconque à la publication d'un journal ou périodique imprimé ou radiodiffusé ou à l'activité d'une agence d'informations s'il n'est pas muni d'une carte d'identité professionnelle».

TENNIS

Avant Suisse - Hollande

Le quatrième demi-finaliste de la Coupe du roi de Suède sera connu dimanche à l'issue de la rencontre qui opposera sur les courts couverts de Champel, à Genève, la Suisse à la Hollande. Actuellement, le Danemark, vainqueur de la compétition à six reprises (1952-54, 1959-60 et 1962), la Suède, gagnante cinq fois (1955-58 et 1961) et la Tchécoslovaquie, qualifiée d'office en tant que pays organisateur, prendront part à la phase finale qui se déroulera du 6 au 8 décembre à Bratislava.

La Suisse, qui a éliminé l'Autriche et la Yougoslavie, aura une tâche difficile devant la Hollande. De plus, l'équipe helvétique sera privée des services de Thedy Stalder, qui s'est blessé à l'entraînement. Ainsi, les Genevois Dimitri Sturza et Mathias Werren disputeront les simples et le double face à Tom Okker, Nick Fleury, Ian Hajjer et le jeune Ian Hordyk.



En hockey sur glace, les «Aviateurs» de Klotten ont nettement battu Genève-Servette par 5 à 1. Notre photo montre le gardien de Klotten

Fehr, aidé de Frei, intervenant devant Muller. (Photo ASL).

HOCKEY SUR GLACE La Suède perd contre la Tchécoslovaquie

A Gaevle, en présence de 8000 personnes, la Suède a perdu la seconde rencontre internationale l'opposant à la Tchécoslovaquie par 2-5 (2-1 0-3 0-1). Havel, Jirik, Hrbaty, Jaroslav Holik et Jiri Holik ont été les auteurs des buts tchécoslovaques alors que Wickberg et Lindberg avaient permis aux Suédois de mener 2-0.

Dimanche, 14 h. 30
STADE OLYMPIQUE

La rencontre des grands...

Lausanne - Bâle

12 h. 45 match des Réserves

Prix des places: Pelouses Fr. 5.—, Tribunes Fr. 9.— et 12.—

Location: Schaefer-Sports; Liaudat tabacs, Secrétariat L.S.

informations et renseignements pratiques

Memento

Police (cas graves) (027) 2 56 56
Ambulance pour tout le Valais (027) 2 61 61

MONTHEY

Service médical (025) 4 28 22 et 4 11 92
Pharmacie de service: Raboud (025) 4 33 02
Exposition: Galerie des Marmettes: Chavez - Palézieux - Lorétan - Roulet, jusqu'au 8 décembre

SAINT-MAURICE

Pharmacie Gaillard (025) 3 62 17

MARTIGNY

Service médical (026) 2 26 05
Pharmacie de service: Lauber (026) 2 20 05
Patinoire: 8 h. à 13 h. 30: patinage écoles; 18 h.: novices HCM; 19 h.: match Verber - Martigny II; 20 h. 30: patinage public.

SION

Service médical (027) 3 71 71
Pharmacie de service: Duc (027) 2 18 64
Patinoire: 8.30: curling; 14 h.: hockey poussins; 17 h. 30: club patinage; 18 h. 30: HC Sion (juniors novices); 20 h. 30: patinage public.
Exposition: Carrefour des Arts: Léo Anden-ten. Jusqu'au 4 décembre
Université populaire: 18 h. 15, salle Super-saxo: «Les institutions internationales: l'organisation du travail», par M. Antoine Favre.

SIERRE

Service médical (027) 5 06 21 ou 5 07 03
Pharmacie de service: de Chastonay (027) 5 14 32
Patinoire: 9 h. à 12 h.: patinage écoles - public; 13 h. 30 à 17 h. 15: patinage écoles - public; 17 h. 15 à 18 h. 15: entraînement écoliers; 18 h. 15 à 19 h. 30: en-

traînement Ire et gradins; 20 h. à 22 h.: patinage public.

Exposition: Maison des Jeunes et de la culture: Alfred Delpretti, jusqu'au 1er décembre (sauf lundi et mardi).

Salle de loisirs: de 16 h. à 17 h.
Bibliothèque: 20 h. à 21 h. Autres jours sur demande.

À la "Feuille officielle suisse du commerce"

BUREAU DE SION

12 novembre 1968. Vignerons, encaveurs. Michel et André Pellissier, à Savièse, vignerons, encaveurs (FOSC du 12.12.1961, No 291, p. 3613). Les bureaux sont à La Muraz s/Savièse (poste de Sion).

18 novembre 1968. Hôtel.

Mme Denise Rudaz, à Hérémence. Le chef de cette maison est Denise Rudaz, née Theytaz, de et à Hérémence, autorisée de son époux Fredy Rudaz. Exploitation d'un hôtel sous l'enseigne «Hôtel du Barrage Grande-Dixence».

18 novembre 1968. Confiserie.

Zuber Aloys, à Sion, confiserie (FOSC du 20.1.1953, No 14, p. 145). La raison est radiée d'office en application des dispositions de l'art. 68 de l'ORC, par suite de décès.

18 novembre 1968. Machines à coudre.

Wuest Charles, à Sion, commerce de machines à coudre (FOSC du 26.1.1945, No 21, p. 223). La raison est radiée d'office en application des dispositions de l'art. 68 de l'ORC, par suite de départ.

18 novembre 1968.

Kadra Bois et Métal S.A., à Sion (FOSC du 24.2.1967, No 46, p. 690). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal de Sion, du 30 octobre 1968.

18 novembre 1968. Boulangerie.

Kuhn Charles, à Sion, exploitation d'une boulangerie-pâtisserie (FOSC du 4.11.1952, No 259, p. 2693). La maison est radiée par suite de cessation de toute activité.

18 novembre 1968. Articles de décoration.

Mme Jacqueline Pitteloud, aux Agettes. Le chef de cette maison est Jacqueline Pitteloud, née Mauris, de et aux Agettes, autorisée par son époux Joseph Pitteloud. Importation et vente en gros d'articles de décoration et lustrerie sous l'enseigne: Création de bronze et articles de décoration.

19 novembre 1968. Immeubles.

SI Crans Loisir S.A. No 4, à Crans s/Lens. Suivant acte authentique et statuts du 24 octobre 1968, il a été constitué, sous cette raison sociale, une société anonyme ayant pour but l'acquisition, la vente, l'échange, la location, la construction, le financement, l'exploitation, la gérance d'immeubles ou de terrains avec ou sans accessoires, la participation à toutes opérations financières et à toutes transactions s'y rapportant. La société se propose d'acquiescer dans l'immeuble Nevada à Crans s/Lens, PPE No 27 Bs, de Michel et Liliane Gatineau-Boisselet, à Le Lys Lamorlaye (France), pour le prix de 62 500 francs, et PPE No 27 C4 de la SI Nevada S.A., à Crans s/Lens, pour le prix de 137 500 francs. Le capital social de 50 000 francs est divisé en 50 actions au porteur de 1000 francs chacune, entièrement libérées. Les communications et convocations sont adressées aux actionnaires par lettre recommandée si tous les actionnaires sont connus ou par une insertion dans l'organe de publicité de la société. Les publications ont lieu dans la Feuille officielle suisse du commerce. Le conseil d'administration est composé d'un à cinq membres, actuellement de Josiane Berclaz, de Randogne, à Sion, administratrice unique avec signature individuelle. Domicile légal: chez Marcel Emery, immeuble Nevada, Crans s/Lens. Bureaux: chez Me Jean-Pierre Pitteloud, avocat, 10, avenue Max-Huber, Sierre.

En toutes circonstances

TELETAXIS DE L'OUEST

jour et nuit.

SION - Tél. (027) 2 26 71 - Ch. Loye

P. 4421 8

Cinemas

ÉTOILE - Martigny

Vendredi et dimanche - 16 ans révolus (Samedi soir: RELACHE)

Le dernier film de Montgomery Clift

L'ESPION

Un film dur, captivant...

CORSO - Martigny

Jusqu'à dimanche 1er décembre - 16 ans révolus
Rock Hudson et Georges Pappard dans

TOBROUK

Une date, un grand moment de l'Histoire!

REX - Saxon

Aujourd'hui: RELACHE
Samedi et dimanche - 16 ans révolus

Roger Hanin et Jean Lefèvre dans
LE SOLITAIRE PASSE A L'ATTAQUE

MICHEL - Fully

Jusqu'à dimanche 1er décembre - 18 ans révolus
Steve McQueen et Arthur Kennedy dans

NEVADA SMITH

Un «western» hors-série!!!

ABEILLE - Riddes

Samedi et dimanche - 16 ans révolus

SURCOUF, LE TIGRE DES SEPT MERS

CINÉMA - Ardon

Samedi - Dimanche, 20 h. 30 - 18 ans révolus

Lee Marvin, Angie Dickinson dans:

LE POINT DE NON RETOUR

Un policier d'une rare intensité dramatique
Domenica alle ore 16.30:

CHAPMANN STORY

Il y en aura des milliers

— Ça en vaut la peine.
— Quoi?
— Tiens regarde, il y en aura des milliers.
— Ce n'est pas mal!
— Tu es difficile! 100 de 1000.
— Ouais!
— Un de 100 000.
— C'est bien, mais je n'ai pas de chance.
— Qui sait? Pour avoir de la chance, il faut participer et pour cela, il vaut mieux avoir un billet de la Loterie romande, tirage du 7 décembre. Les milliers de lots ne demandent qu'à trouver preneurs.

P 20 L

LE CONFÉDÉRÉ.

— Quotidien édité par le Parti radical-démocratique valaisan. — Rédacteur en chef: Gérard Rudaz. — Chef du service des informations: Pierre Anchi. — Chef du service des sports: Wally Leya. — Rédaction et administration: Place de la Gare, Sion. — Téléphones: (027) 2 92 22 et 2 92 23 (deux lignes). — Téléx: confé 38 206. — Case postale 503 Sion. — Compte de chèques postaux 19-58 Sion. — Abonnements: Un an 48 francs, six mois 25 francs, trois mois 13 francs. Etranger: Demander le tarif. — Publicité: Régie des annonces Publicitas S.A., Sion. Téléphone (027) 3 71 11 Sion. — Tarif: Annonces 17 centimes le millimètre; réclames 60 centimes le millimètre. — Faire-part mortuaires: Pour «Le Confédéré»: Publicitas, Sion ou directement: Rédaction «Le Confédéré» quotidien, Sion, téléphones (027) 2 92 22 et 2 92 23.

LE PROBLÈME DE L'ÉPARGNE

DES CONDITIONS DE L'ENCOURAGEMENT DE L'ÉPARGNE

L'épargnant doit pouvoir préserver sa substance!

Une analyse des différentes formes de l'épargne montre que celle-ci, du point de vue du but dans lequel elle est constituée, prend essentiellement deux formes. Il y a, en premier lieu, une épargne dont le but plus ou moins proche est l'acquisition d'un bien de consommation durable, par exemple une voiture, un récepteur de télévision en couleurs, un tapis persan... ou encore l'accomplissement du grand voyage vivement souhaité depuis longtemps. On pourrait parler d'une épargne à court ou moyen terme. Cette épargne n'est guère influencée par le niveau du taux d'intérêt ni par

la dévalorisation de la monnaie (pour autant que cette dernière ne dégénère pas en inflation galopante). Pour l'intéressé, la seule condition mise à l'acquisition du bien désiré est la formation de l'épargne nécessaire, à moins qu'il ne se décide pour une épargne « à retardement », l'achat à crédit avec paiement par acomptes, cette forme d'épargne courante aux USA, par exemple, depuis des années, mais qui — pour des motifs sociaux et politico-économiques connus provoque encore dans notre pays des hésitations et des oppositions. Il y a, d'autre part, l'épargne à long

terme, que l'on pourrait aussi appeler l'épargne traditionnelle. La constitution d'une fortune visant à assurer les vieux jours (le « troisième pilier ») est ici au premier plan. Pour que l'incitation à cette épargne soit suffisante, il faut que le calcul des intérêts composés, effectué par rapport à la dévalorisation larvée de la monnaie, laisse apparaître comme « payante » la renonciation à la consommation. En d'autres termes, l'intérêt annuel par lequel la banque rémunère le capital devrait être supérieur au taux de dévalorisation de la monnaie, respectivement au taux de renchérissement. Pour le moins, ce dernier ne doit pas dépasser le taux d'intérêts.

Qu'une trop forte dévalorisation de la monnaie influence défavorablement l'épargne, l'évolution récente en Angleterre en fournit un éloquent exemple. Renforcée par le choc et les conséquences encore sensibles de la dévaluation de la livre ainsi que par les accès de fièvre qui se-

couent périodiquement le monde monétaire, une mentalité nuisible à l'épargne se répand en Grande-Bretagne, ainsi qu'un débat à la Chambre des communes l'a mis en évidence. Le produit brut des intérêts de l'épargne ne suffit plus, dans le meilleur des cas, qu'à assurer la compensation de la perte de pouvoir d'achat; encore cela n'est-il valable qu'en ce qui concerne les petits épargnants. Celui qui, pour son revenu du capital, est soumis à l'impôt sur le revenu au taux standard, ne peut plus préserver sa substance. Un ancien ministre de la justice socialiste avait décrit comme « une tromperie » l'organisation d'épargne étatique émettant des certificats d'épargne, et un député et banquier conservateur expliqua que le rythme de la dévalorisation de la monnaie équivalait à déchirer lentement les billets de banque.

Ces idées semblent, comme le rapportent des correspondants de Londres, se répandre également dans le public. Pendant le premier trimestre de l'année financière en cours, les ventes de certificats d'épargne ont baissé de 5 millions et demi de livres par rapport à l'année dernière, tandis que les remboursements augmentaient de 52 millions de livres. Le Trésor examine maintenant la possibilité de stimuler de nouveau l'épargne privée. Le but central est de lutter contre la mentalité inflationniste.

Lorsqu'il est question de placement de fonds, on se réfère souvent aux biens-fonds, dont la valeur a doublé en l'espace de 15 ou 20 ans. Mais cette même chance — augmentation de cent pour cent du ca-

BANQUE ROMANDE

Capital et réserves : 23 millions

LIVRET DE DÉPÔT

4 1/2 %

GENÈVE :
8, bd du Théâtre Ø 26 13 90
10, rue des Alpes Ø 31 86 76

LAUSANNE :
17, rue Haldimand Ø 23 93 94

YVERDON :
13, rue Haldimand Ø 2 46 80

MARTIGNY :
13 bis, av. de la Gare Ø 2 27 77

pital de départ — est encore offerte aujourd'hui par l'épargne sous forme monétaire, lorsque l'intérêt est régulièrement versé au capital. Le taux d'intérêt de 5% permet de doubler le capital en 15 ans à peine, un taux de 3 1/2% en 20 ans. Préserver la substance du capital — facteur essentiel pour l'épargne monétaire privée — dépend du fait que la dévalorisation de la monnaie reste inférieure au taux d'intérêt et que l'Etat ne s'approprie pas, par le biais d'une imposition exagérée, le produit de l'épargne. C'est déjà indiquer les principes dont doivent s'inspirer ceux qui visent à encourager l'épargne d'une manière vraiment efficace.

ASPE.

Encouragement de l'épargne

Les salariés participent de manière toujours croissante par leur épargne au financement des investissements. En 1938, les revenus des salariés totalisaient 4165 millions de francs, soit environ la moitié de l'ensemble du revenu national de 8270 millions de francs. En 1966, la rémunération des salariés s'est élevée à 34 485 millions de francs, ou près de 64% du revenu national.

« L'amélioration de la situation des salariés dans le revenu national est liée au devoir de participer à ces investissements

qui, de leur côté, sont la condition du plein emploi et de la prospérité. » Il est donc « indispensable d'encourager par des mesures appropriées le développement de l'épargne individuelle ».

Les efforts de l'Association des banquiers se concentrent sur deux propositions urgentes nécessitant en particulier une révision des lois fiscales cantonales: d'une part le relèvement du minimum imposable au titre de l'impôt sur la fortune, qui devrait être porté à 100 000 francs pour les contribuables dépassant l'âge de 65 ans et, d'autre part, l'institution d'une déduction fiscale annuelle de 1000 francs sur le revenu des parents pour les versements sur les carnets d'épargne de leurs enfants, ainsi que l'augmentation à 20 000 francs du minimum imposable en matière d'impôt sur la fortune pour les dépôts de mineurs et l'exonération du revenu de la fortune sur ce montant exempté.

Ce deuxième postulat a déjà été partiellement réalisé dans les cantons de Genève et de Zurich; il faut espérer que cet exemple sera suivi par d'autres cantons. Les banques zurichoises ont ainsi pu lancer une campagne publicitaire en faveur de ces livrets d'épargne fiscalement privilégiés. A part les allègements fiscaux, ces livrets bénéficient d'un intérêt spécial de 5%. Par des dessins animés amusants, projetés en avant-programme dans les cinémas, l'Association des banquiers s'efforce de présenter sous une forme distrayante les avantages de l'épargne.

« Il y a loin de la coupe aux lèvres », dit la sagesse populaire. Après que le principe d'un encouragement supplémentaire de l'épargne eut été reconnu d'une façon générale, il faut espérer que seront progressivement appliquées les mesures d'ordre pratique correspondantes.



LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES

contrôlée, garantie et subventionnée par l'Etat

ASSURE A TOUT AGE AUX MEILLEURES CONDITIONS

Renseignez-vous auprès du secrétaire-caissier de votre localité ou à la Direction de la Caisse, à Lausanne, Caroline 11. Tél. (021) 22 05 55.

CAISSE D'ÉPARGNE DU DISTRICT DE COSSONAY

Livrets d'épargne nominatifs ou au porteur

4%



LIVRETS DE DÉPÔTS 4% sur montants illimités

BOURSE DE LAUSANNE

BCV	27. XI. 1245	28. XI. 1250
Caisse d'épargne	465	465
CFV	970	970
Brigue VZ	99	99
Cuir et Plastique	1050 d	1050 d
LO	405 d	405 d
Navigation ord.	45 d	47
CVB	545 d	545
Rom. Electr.	400	400
Beau-Rivage	600 d	600 d
Nestlé port.	3340	3365
Nestlé nom.	2020	2025
Suchard A	1325 d	1350
Ateliers Vevey	605 d	605 d
Baumgartner	3650 d	3650 d
Câbl. Cossonay	2900 d	2950
Chaux, Ciments	520	525
Feuille d'avis	295 d	295
Innovation	375	375
Sapal	920 d	920 d
La Suisse	3125	3125
UMV	2000	2000 d
Zyma	6050	6050
Alcan Alum.	117	117
Amer. Tel. Tel	248	248
Can. Pacific	290 d	292 d
Consol Nat. Gas	138 d	137.50 d
Dow Chemical	346 d	352 d
DuPont	738	733
East Kodak	34	338
Ford Motor	236.50	232
Gen. Elec.	428	428
Gen. Foods	376 d	370.50 d
Gen Motors	356.50	355
Goodyear Tire	256 d	252.50 d
IBM	1426	1444
Int Nickel	161.50	160
Int. Paper	160	170.50 d
Int. Tel. Tel	264	265
Kennecott	214	213
Montgomery	234.50	241.50
Nat. Distillers	180	181.50
Pacific Gas	162	162 d
Penn Central	272 d	275
Stand Oil NJ	359.50	365
Union Carbide	203.50	200
U.S. Steel	179.50	177.50
Woolworth	146	147.50

BOURSE D'AMSTERDAM

AKU	27. XI. 129.40	28. XI. 128.20
Hoogovens	107 1/2	107.50
Zwan. Organon	194.70	195
Phillips Lampen	169.90	169.30
Royal Dutch	191	190
Unilever	129	128.70

BOURSE DE ZURICH

Swissair port.	27. XI. 880	28. XI. 870
Swissair nom.	751	745
UBS	5350	5360
SBS	3400	3430
CS	3950	3990
BPS	2555	2575
Bally	1515	1520
Commerciale Fédérale	350 d	350 d
Electro	465 d	480
Holderbank	1845	1850
Indelec	470	470
Motor	1370	1375
Traction	1330	1345
Métaux	237	242
Italo	730 d	730
Rück	220	221
Winterthur	2035	2060
Zurich	1060	1070
Aar	5580	5580
Boveri	880	870 d
Saurer	2755	2765
Ciba port.	1490	1470
Ciba nom.	8760	8760
Simplon	6980	6970
Fischer	475 d	475 d
Geigy port.	1330	1335
Geigy nom.	15500	15300
Lenzbourg	8920	8800
Laufenbourg	5100	5100
Landis	1550 d	1550 d
Lonze	1430	1430
Maschinen	1775	1775
Sandoz	8375	8400
Aluminium port.	7400	7390
Aluminium nom	3485	3460
Suchard B.	7840	7925
Sulzer	4375 d	4375
Oursine	6925	6940
Anglo	313	319
Bowater	32	32
CIA	73 1/2	76 1/2
Bull	72	71 d
Ofsit	200	199 1/2
Phillips	227	225
Royal	240	239
Sodec	154	152
Unilever	287 1/2	283
AEG	254	250
Anilin	223 1/2	221
Bayer	298 1/2	293 1/2
Rechst	161 1/2	159
Mannesmann	332	325
Siemens	196	195 1/2
Thyssen	590	577

BOURSE DE GENÈVE

Gardy	27. XI. 242 d	28. XI. 241.50
Charmilles	1190 d	1195
Physique port.	1210	1210
Physique nom.	990 d	1000
Sécheron port.	340	340
Sécheron nom.	300	295 d
Amer. Eur. Sec.	172	171
Montedison	6.80	6.75
Olivetti	18.60	18.90

BOURSE DE LONDRES

Ang. Amer. Corp.	27. XI. 30 3/4	28. XI. 31 1/4
British Petrol.	125/-	125/3
Br. Amer Tobacco	138/6	139/-
Courtauld	30/10 1/2	31/4 1/2
de Beers	33 3/4	34 1/4
Elliot		
Gus A.	56/9	58/3
Imp. Chemical	107/3	108/-
Rolls Royce	44/10 1/2	45/6
Shell		
United Steel	88/4 1/2	89/-
West Holdings	153/9	156/3

BOURSE DE FRANCFORT

AEG	27. XI. 265	28. XI. 263
Badische Anilin	234.10	231.50
Daimler-Benz	416	410.50
Deutsche Bank	344	342
Dresdner Bank	313.20	311
Farben Bayer	207 1/2	205
Hoechst Farben	275	272.50
Kaufhof	700	695
Mannesmann	149	147
Siemens Halske	305.10	301.20
Thyssen Hütte	182 1/2	181.50
V W	541	436.75

BOURSE DE PARIS

Air Liquide	27. XI. 372	28. XI. 381
Fcaise Pétroles	172.50	179.90
Hachette	477	485
Machines Bull	88.90	91.00
Michelin	840	850
Péchiney	171	173.80
Peugeot	138	140.10
Rhône-Poulenc	186	190.20
Saint-Gobain	143.90	145
Suez	360	358
Thomson Houst.	91	96.50

BOURSE DE BÂLE

Bâloise Holding	27. XI. 202	28. XI. 203
Ciment Portland	4400 d	4400
Ciba nom.	8750	6980
Geigy port.	15500	15200
Geigy nom.	8900	8775
Pâtes de bois	1045	1045
Sandoz	8375	8490
Hoffmann bon	145000	145300

BOURSE DE MILAN

Assic. Generali	26. XI. 56050	28. XI. 56950
Flat	2786	2816
Finsider	561	561
Italcement	20900	21400
Magneti Marelli	1345	1368
Olivetti priv.	2752	2812
Snia Viscosa	2827	2859
Montedison	991 1/2	996

BILLETS DE BANQUE

	Achat	Vente
Etats-Unis	4.28	4.32
Canada	3.95	4.04
Angleterre	10.20	10.40
Allemagne	106.-	108.50
France	80.-	87.50
Italie	-68	70 1/2
Autriche	16.55	16.85
Belgique	8.30	8.55
Hollande	118.-	120.-
Danemark	56.-	59.-
Norvège	58.50	61.50
Suède	82.-	85.-
Finlande	101.-	106.-
Espagne	6.-	6.30
Portugal	14.80	15.35
Yougoslavie	29.-	38.-
Grèce	13.40	15.-
Egypte	-.-	6.-

HORS BOURSE

	Offre	Demande
Fund Inv.	émission	13.85
Div. Invest.	émission	12.04
Div. Growth	émission	18.37
Paillard	3150	3200
Banque Romande		1075

Les cours de la Bourse nous sont obligeamment communiqués par la Banque Cantonale Vaudoise

Avez-vous déjà ouvert un carnet d'épargne auprès de notre banque?

5% Carnets d'épargne JEUNESSE

4% Carnets d'épargne

CRÉDIT FONCIER SUISSE

Domicile de paiement : CRÉDIT SUISSE LAUSANNE

Un avion a disparu entre Locarno et Sion

BERNE. — Un avion du type Cessna-150, immatriculé HB-CBW, un petit monomoteur, parti de l'aérodrome de Locarno, jeudi à 11 h. 24, a été porté disparu, l'appareil n'ayant pas atterri à l'aérodrome de Sion où il devait normalement se poser. Le fuselage de l'avion est peint en blanc et en rouge, et son nez en blanc et vert. L'itinéraire que l'avion devait emprunter était Locarno - val Maggia - Nufenen - Sion.

L'Office fédéral de l'air à Berne, prie les personnes qui auraient aperçu ou entendu cet avion de l'en

avertir en téléphonant au numéro (031) 61 43 36 ou (031) 61 35 52, ou d'aviser le poste de police le plus proche.

À la recherche de l'avion

SION. — Des recherches sont entreprises actuellement en Valais en vue de retrouver un avion de tourisme porté disparu depuis jeudi matin. Il s'agit d'un appareil « Cessna » immatriculé « HB-cbw » parti de Locarno en fin de matinée et qui n'est pas arrivé à Sion où il devait se rendre en début d'après-midi. L'avion aurait dû survoler le val Maggia et le col du Nufenen où des recherches sont entreprises.

Le vote à la proportionnelle

À la veille des élections, il n'est pas inutile de rappeler les règles du vote selon le système de la représentation proportionnelle.

La loi électorale stipule ce qui suit en ses articles 63 et 64 :

« L'électeur vote, soit en se servant d'un bulletin de vote imprimé reproduisant une des listes officiellement publiées, soit d'un bulletin blanc. Dans ce dernier cas, il peut remplir son bulletin entièrement ou partiellement avec le nom des candidats qui figurent sur une des listes déposées. Il peut aussi apporter sur une liste imprimée toutes suppressions, toutes modifications ou additions manuscrites qu'il juge opportune.

On ne peut voter que pour les candidats figurant sur une liste valable.

Le cumul est interdit et le nom d'un candidat porté plus d'une fois sur le même bulletin ne comptera que pour un suffrage nominatif. Les suffrages manuscrits comptent pour le candidat quel que soit l'endroit du bulletin où ils figurent, pourvu que la volonté de l'électeur soit clairement exprimée.

La répartition des sièges se fera sur le

total des suffrages de parti qu'aura recueillis chaque liste : ces suffrages de parti comprennent :

1. les suffrages obtenus par chacun des candidats de cette liste ;
2. les suffrages complémentaires.

Donc, si un citoyen vote par exemple la liste radicale-démocratique et ajoute sur cette liste 3 candidats de la liste conservatrice et 2 candidats de la liste socialiste, il enlève à la liste radicale 5 suffrages complémentaires et en donne 3 à la liste conservatrice et 2 à la liste socialiste.

Le citoyen qui vote une liste sans entête, sur laquelle il a porté les noms de 8 candidats figurant sur une liste officielle, donne à chacun d'eux un suffrage nominatif, qui va à sa liste, et comme il n'a exprimé que 8 suffrages, il perd 7 suffrages, qui ne sont pas exprimés et ne vont à aucune liste : ce sont des suffrages blancs.

Les bulletins qui portent la dénomination d'une liste mais ne contiennent aucun des noms de candidats présentés, ne sont pas valables.

VOUVRY

A l'approche des élections communales

Bien que rien ou presque rien n'ait été écrit au sujet de ces élections communales, il ne faudrait pas croire que nos citoyens demeurent passifs devant un scrutin aussi important et surtout aussi passionnant.

Le Parti radical pour sa part a déjà tenu trois assemblées dont les deux premières consacrées à l'information. Le président du Parti, M. Jean Métayer, en ouvrant la campagne électorale, rappela avec à propos que si lorsqu'on parle d'élections, on envisage immédiatement une lutte entre partis pour l'obtention de sièges ou pour la nomination de tel ou tel candidat, il n'en demeure pas moins que les élections doivent être avant tout un temps de réflexion sur une législation qui s'achève et une qui va commencer. C'est un bilan qui se dépose et un avenir qui se scrute par l'inventaire des réalisations voulues par le développement de la commune et adaptées aux prévisions financières.

C'est pourquoi lors des assemblées du 25 octobre et du 15 novembre, le président Bernard Dupont présenta un rapport fouillé, mais clair et concis sur les différents dicastères de l'administration. En comparant la situation de 1960 avec celle de 1968, il sut habilement relever, soit par les chiffres soit par l'image, l'essor réjouissant de la commune. Le travail accompli, les œuvres exécutées ou en construction. Personnellement, ce qui nous a laissé la plus forte impression, c'est de savoir que malgré tous les investissements consentis ces dernières années, l'équilibre financier de la commune s'est amélioré par rapport à 1960. Dans ses prévisions sur un avenir plus ou moins lointain, le

président Dupont mit spécialement l'accent sur les tâches nouvelles qui incomberont bientôt aux pouvoirs publics, spécialement les tâches à caractère social. Si le Conseil a pu résoudre de grands problèmes dans d'excellentes conditions, il le doit non seulement à l'esprit de collaboration qui y règne, mais aussi à la compréhension et l'appui des citoyens.

Notre reconnaissance au comité du Parti pour avoir organisé ces deux assemblées pré-électorales, l'affluence et l'intérêt manifestés par les participants auront été pour lui le meilleur des remerciements et la preuve que l'intérêt pour la chose publique demeure très vivif dans notre commune.

La dernière en date de ces assemblées eut lieu à la salle de gymnastique, lundi 25 novembre. Elle connut une participation rarement aussi élevée. Il est vrai que l'objet principal de l'ordre du jour était attractif puisqu'il s'agissait de désigner les candidats au Conseil. Après les salutations d'usage, le président Métayer rendit un vibrant hommage à M. Adrien Vuadens, vice-président, qui se retire après 12 ans d'activité, à MM. Fredy Cornut et Albert Schelling fils qui firent partie du Conseil pendant 8 ans. Il les assura de la gratitude des radicaux vouvryens et leur adressa ses vœux les meilleurs dans leurs activités futures.

La désignation des candidats se déroula dans le meilleur esprit démocratique puisque les élus le furent au bulletin secret.

C'est ainsi que la liste du Parti comprend les noms suivants : Cornut René d'Emmanuel, nouveau Delavy Jacques, nouveau Dupont Bernard, président, ancien Métayer Jean, ancien Pignat Roger de Camille, nouveau Pignat Roland, nouveau Vuadens Albert, ancien.

Les radicaux vouvryens se retrouveront encore une fois avant les élections, ce soir vendredi. À cette occasion, ils désigneront les candidats à la présidence, à la vice-présidence et aux fonctions de juge et de vice-juge.

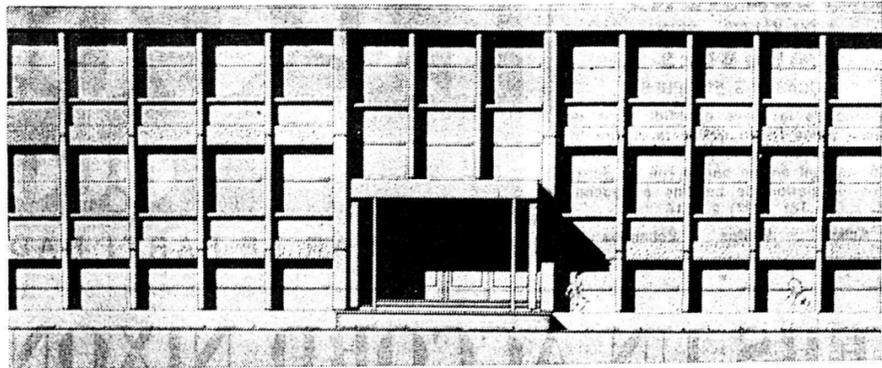
Ils feront le point de la situation avant l'ouverture du scrutin et entendront un exposé de leur président.

Nul doute que les élections communales 1968 ne leur apportent de belles satisfactions. C'est ce que nous souhaitons de tout cœur en exprimant au comité notre gratitude pour tout le travail accompli et surtout pour avoir donné à cette campagne électorale la priorité à une information objective.

MARTIGNY Victime du verglas

Hier matin, Mme Andrée Genelli, de Vétroz, roulait avec sa voiture de Mar-

Le développement de Vétroz. Groupe scolaire des Plantys. Voir article en première page. (Photo Valpresse.)



SAINT-MAURICE Communiqué au sujet des élections

L'entente « socialiste - chrétienne-socialiste progressiste » de Saint-Maurice, après une prise de contact des minoritaires, présentera au nom des partis minoritaires, M. René Wuilloud, à la présidence de la ville, et M. Otto Mudry au poste de juge, le Parti radical se réservant la vice-présidence et le vice-juge.

Horaire d'ouverture des scrutins

Conseil communal : au bureau communal, samedi de 11 à 13 heures et de 17 à 19 heures, et dimanche de 10 à 12 heures. Juge : au bureau du procureur du Bas-Valais, samedi selon le même horaire que pour le Conseil communal.

Président de la commune : au bureau communal dimanche de 16 à 18 heures.

Vice-juge : au bureau du procureur du Bas-Valais dimanche de 16 à 18 heures.

Vice-président de la commune : au bureau communal dimanche de 19 à 21 h.

Observations : Les heures d'ouverture des scrutins pour l'élection du président et du vice-juge, ainsi que du vice-président, sont susceptibles d'être retardées si le dépouillement des bulletins rentrés pour l'élection du Conseil communal n'est pas terminé à 16 heures.

L'élection des membres du Conseil communal aura lieu selon le principe de la représentation proportionnelle.

FINHAUT

Assemblée du Parti radical

C'est sous la présidence de M. Marius Bruchez que le Parti radical de Finhaut a tenu son assemblée générale à l'Hôtel du Perron, afin de désigner ses candidats aux élections communales.

En ouvrant la séance, le président rendit un vibrant hommage à M. Hermann Lugon, conseiller sortant, qui a décliné toute nouvelle candidature.

Durant 8 ans, avec un dévouement inlassable, M. Lugon a accompli un fructueux travail mettant toutes ses forces au service de la communauté et du Parti.

La liste du Parti comprendra les noms de deux candidats. Il s'agit de MM. Jean-Pierre Frachebourg et Michel Carrier.

Nous souhaitons que cette liste trouve le succès qu'elle mérite, étant donné la qualité des deux candidats, auprès des électeurs de la commune.

SAXON

Noël est en avance

La colonie italienne de Saxon organise samedi 30 novembre, la fête de Noël des Italiens, à la salle de gymnastique. Cette manifestation est rendue possible grâce au concours de toute la population locale.

À cette occasion, il y a lieu de relever combien les rapports avec la communauté italienne sont agréables : c'est là le fruit d'un esprit de solidarité et de compréhension réciproque qui mérite bien d'être relevé.

SEMBRANCHER

Débat public

L'entente radicale-démocratique et socialiste de Sembrancher organise ce soir vendredi à 20 h. 15 à la salle bourgeoise

UN DÉBAT PUBLIC

auquel sont conviés tous les citoyens de notre commune.

Ce forum permettra à chacun de questionner, d'interroger, de dialoguer avec les candidats.

La discussion sera ouverte sur tous les domaines touchant la politique en général et le ménage communal en particulier.

SION

Listes blanches : mise au point du Parti radical

Dans le compte-rendu de l'assemblée du Parti conservateur chrétien-social de Sion paru dans le « Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais » du jeudi 28 novembre on lit l'alinéa suivant : « Le Parti radical-démocratique depuis hier fait circuler ou dépose dans les boîtes aux lettres un tract. Des listes blanches sont également distribuées dans les boîtes aux lettres. »

La façon dont est rédigé ce passage peut laisser entendre que cette distribution serait le fait du Parti radical. Or celui-ci déclare formellement n'être point en cause dans cette manœuvre et met en garde les citoyens contre les faux-bruits pouvant courir à ce sujet.

Le comité du P. R. de Sion.

ligny en direction de Charrat. Sur une plaque de verglas, la machine dérapa, sortit de la route et se renversa.

La conductrice souffre de diverses contusions sans gravité.

Le Valais en piste part de Genève pour s'en aller aux quatre coins du monde

En présence de M. Marius Lampert, conseiller d'Etat valaisan et de M. André Ruffieux, conseiller d'Etat genevois, M. Jean-Jacques Mégevand, président du Grand Conseil genevois, ainsi que de Me Pierre Raisin, conseiller administratif de la ville de Genève, a eu lieu aux restaurants de l'Aéroport de Genève, l'inauguration des semaines valaisannes sous le thème « Le Valais en piste ».

Par cette action, le Valais désire informer les Genevois quant aux possibilités touristiques du « Vieux Pays » ainsi que les familiariser avec les produits de ce canton.

À cette occasion on a appris que la récolte vinicole a connu cette année un record avec 41,5 millions de litres. Grâce à un bel automne, le Fendant a titré 78 degrés Oechsle. Le Valais est le premier canton producteur de vin rouge. On sait que la plus grande partie de la récolte valaisanne est consommée en Suisse.

Lors de l'inauguration du « Valais en piste », on notait la présence de M. Fritz Erne, directeur de l'Union valaisanne du tourisme (UVT), de M. Antoine Venetz, directeur de l'Office de propagande pour les produits de l'agriculture du Valais. Ces deux personnalités sont à l'origine de la campagne organisée en collaboration avec les restaurants de l'Aéroport de Genève.

Les invités eurent l'occasion de déguster de savoureuses raclettes arrosées de vins valaisans et agrémentées de production folkloriques.

L. P. F.

CHIPPIS

Innovation féminine

GYMNASTIQUE

Catégorie grandes. — 1. Lidia Fournier, Sion, 33,40 ; 2. Jeanine Jean, Sion, 32,50 ; 3. Cathy Bortis, Sion, 32,40 ; 4. Marie-Thérèse Pitteloud, Sion, 29,90 ; 5. Patricia Massey, Chippis, 29,50.

Catégorie moyennes. — 1. Evelyne Pott, Venthône, 30,40 ; 2. Brigitte Berthod, Chippis, 30,30 ; 3. Conélia Martig, Susten, 29,40 ; 4. Anne-Françoise Leya, Sierre, 29,30 ; 5. Nicole Berthod, Chippis, 29,20.

Catégorie petites. — 1. Monique Oberhauser, Chippis, 29,60 ; 2. Béatrice Perruchoud, Chippis, 28,60 ; 3. Sonia Hayoz, Chippis, 28,00.

SAINT-LEONARD

Trois listes en présence

Pour les élections communales de Saint-Léonard, trois listes sont déposées, présentant au total six candidats pour cinq sièges à repouvoier.

Liste radicale-démocratique : Ignace Schwery, conseiller, Roger Gillioz, nouveau.

Liste conservatrice : Henri Tissières, président, Eloi Betrisey, vice-président, Edouard Delalay, ancien.

Liste socialiste : Henri Constantin, ancien.

ORSIERES

M. Copt, conseiller national, se retire

Le Parti radical-démocratique d'Orsières présente pour les élections communales une liste de six noms ainsi formée : Cyrille Lovey, ancien ; Emile Tornay, ancien ; Pierre Volluz, ancien ; Fernand Cretton, nouveau ; Maurice Copt, nouveau ; Francis Tissières, nouveau.

On note le départ, sur cette liste, de MM. Maurice Theux, Fernand Vernay et Aloys Copt, conseiller national. M. Copt a siégé pendant douze ans au Conseil de sa commune natale.

Au cours de la législature écoulée, la délégation radicale au Conseil a été éprouvée par les décès du conseiller Droz, des Ariaches, qui fut remplacé par M. Vernay, et par celui de M. Charly Crettex, de Champex, qui était sur la liste du Parti aux dernières élections.

RAVOIRE

Un enfant blessé

Sortant d'un car postal arrêté à Ravoire, le petit Christian Gross, né en 1962, fils de Robert, au Trétien, s'engagea sur la chaussée en contournant le car par l'arrière. Une auto, pilotée par M. Michel Constantin, qui débouchait à cet instant ne put éviter l'enfant qui fut happé. Celui-ci a été transporté à l'hôpital de Martigny où il se trouve en observation.

Nous avons déjà parlé de cette initiative prise par l'Union valaisanne du tourisme et l'OPAV en vue de faire connaître aux Genevois le Valais du ski d'une part et les produits du pays d'autre part.

Mercredi soir, le tout Genève s'est retrouvé au Grand Restaurant de l'aéroport de Cointrin afin de participer au repas d'inauguration de cette campagne d'un nouveau genre, campagne intitulée « Le Valais en piste ».

Force nous est de reconnaître que cette inauguration a été parfaitement réussie et que les produits présentés à cette occasion étaient de toute première qualité.

Une campagne de ce genre peut certainement surprendre certaines personnes et ceci pour deux raisons.

Pourquoi une campagne touristique-gastronomique ? Pourquoi dans le restaurant d'un aéroport intercontinental ?

Depuis longtemps, nous nous acharnons à prétendre que gastronomie et tourisme sont indissolubles.

Notre canton a, fort heureusement, pu établir sa réputation de pays du tourisme grâce à ses montagnes, grâce à la qualité de son hospitalité. Malheureusement il ne peut plus, actuellement, faire valoir la richesse de sa gastronomie, car il ne possède plus de gastronomie.

C'est presque impensable, mais c'est ainsi.

Autrefois, dans notre canton, certains hôtels vivaient, et vivaient bien, grâce aux cures de légumes et de fruits.

On venait en Valais, du moins certaines personnes, pour y faire sa cure d'asperges, sa cure de fraises, sa cure de raisins. Aujourd'hui, la fraise se mange du bout des lèvres, le raisin plus du tout ou alors c'est du raisin étranger. Quant à l'asperge, elle est en voie de disparition.

Autrefois, en Valais, il existait une gastronomie. Aujourd'hui, il n'y en a plus.

Pourtant, en effectuant quelques recherches, nous avons retrouvé des recettes de cuisine qui valent largement ce que nous offre aujourd'hui la cuisine internationale qui a le grave défaut d'être partout pareille.

Il serait donc nécessaire d'attirer la clientèle touristique en lui vantant nos beautés naturelles, ce qui se fait présentement. Mais en même temps, il faudrait offrir à cette clientèle notre cuisine valaisanne, ainsi que le font les Espagnols, les Italiens, les Yougoslaves, les Roumains qui drainent actuellement des millions de vacanciers par année.

Dans le cadre de cette campagne de propagande « Le Valais en piste », c'est bien un peu ce qui se fait. On offre aux milliers de voyageurs aériens transitant arrivant ou partant, à Genève-Cointrin, la possibilité de déguster tous les vins valaisans et quelques spécialités qui se résument, hélas, à la raclette, la viande et le petit lard séché et le pain de seigle.

C'est déjà quelque chose et nous applaudissons volontiers à cette initiative qui permet de montrer à des visiteurs n'ayant jamais entendu parler de notre canton, ce que nous y produisons. Mais si on pouvait leur faire déguster des plats vraiment valaisans, des pâtisseries valaisannes, on aurait là, incontestablement, un atout de valeur dans notre propagande touristique, étant admis que le voyageur se souvient mieux d'un pays où il a bien mangé que d'un pays où la nourriture était bonne, mais quelconque.

P. A.

CHARRAT

Heures du scrutin

Les citoyens radicaux voudront bien prendre note que le bureau électoral sera ouvert aux heures suivantes :

Samedi de 17 à 19 heures.

Dimanche de 10 à 13 heures.

L'élection des membres du Conseil communal aura lieu dans les bureaux communaux tandis que celle du juge et du vice-juge se feront à la maison d'école. Comme d'habitude, l'élection du président et celle du vice-président se dérouleront à l'issue du dépouillement, soit aux environs de 15 heures.

Et maintenant, radicaux de Charrat, tous aux urnes ! Une belle réputation est à défendre. L'heure du choix a sonné ; ne la laissez pas passer sans accomplir votre devoir, un devoir impérieux en la circonstance. Serrez vos rangs et souvenez-vous que l'abstention et le panache sont de pernicieux bacilles pour la force du bel idéal radical.

MÉTÉO

Evolution pour samedi et dimanche : Au nord des Alpes, brouillard ou brouillard élevé.

Sur les crêtes du Jura, des Préalpes et des Alpes, temps ensoleillé, devenant nuageux à très nuageux dans l'ouest. Sud des Alpes, très nuageux à couvert, précipitations intermittentes.

Températures sans grand changement.

les Pompes funèbres
E. Naefen, 9, rue du
Grand-St-Bernard
Martigny-Ville
se charge de
toutes les formalités.
Cercueils -
croix - couronnes
Corbillard automobile

ENCAS
DE
DEUIL

Téléphonez au
22295

CENTRALE DES OCCASIONS DU VALAIS - SION MEUBLES OCCASIONS ET NEUFS

P 1007 S

Au fond de la place du Midi, dans la maison Jules Rielle, après la rivière la Sionne. Entrée par la place de la Foire et également entrée par la rue du Scex, après la station de benzine à gauche. Tél. (027) 2 14 16

Achats - Ventes - Echanges

Le Confédéré

la dernière illustrée

QUOTIDIEN

ÉDITE PAR LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

Vêtements

Monsieur

Place Centrale Martigny P 4658 S

VERS UN ACCORD NIXON-MAO?

Pékin veut tâter de la coexistence pacifique



Pékin a proposé à la nouvelle administration américaine une rencontre à Varsovie le 20 février prochain. Le président élu des Etats-Unis, M. Richard Nixon, qui s'est prononcé plusieurs fois durant sa campagne électorale en faveur d'un rapprochement avec la Chine communiste,

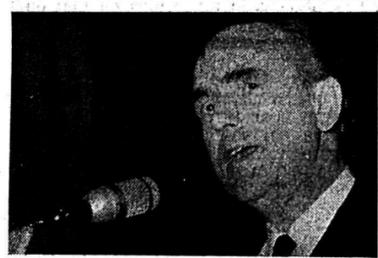
serait disposé à accepter la proposition de Mao Tsé Toung. Celui-ci souhaite signer un accord de coexistence pacifique avec les Américains.

Verra-t-on un jour M. Nixon serrer cordialement la main de Mao? Qu'en penserait Moscou?



Un avion a disparu entre Locarno et Sion

Hier, un avion du type « Cessna-150 », où il était attendu. Des recherches ont parti de Locarno n'a pas atterri à Sion aussitôt été entreprises.



Andréas Papandréou a parlé à Zurich

Andréas Papandréou, fils de l'ancien premier-ministre de Grèce, a tenu une conférence à l'Institut Gottlieb Duttweiler à Zurich au « Park im Grünen », consacrée au thème « l'Economie suisse et la Grèce d'aujourd'hui ».

La plus grande entreprise romande de reliure fête son cinquantenaire

La maison Meyer et Soutter SA, relieuse industrielle, établie depuis 1918 à Renens fête son 50e anniversaire.

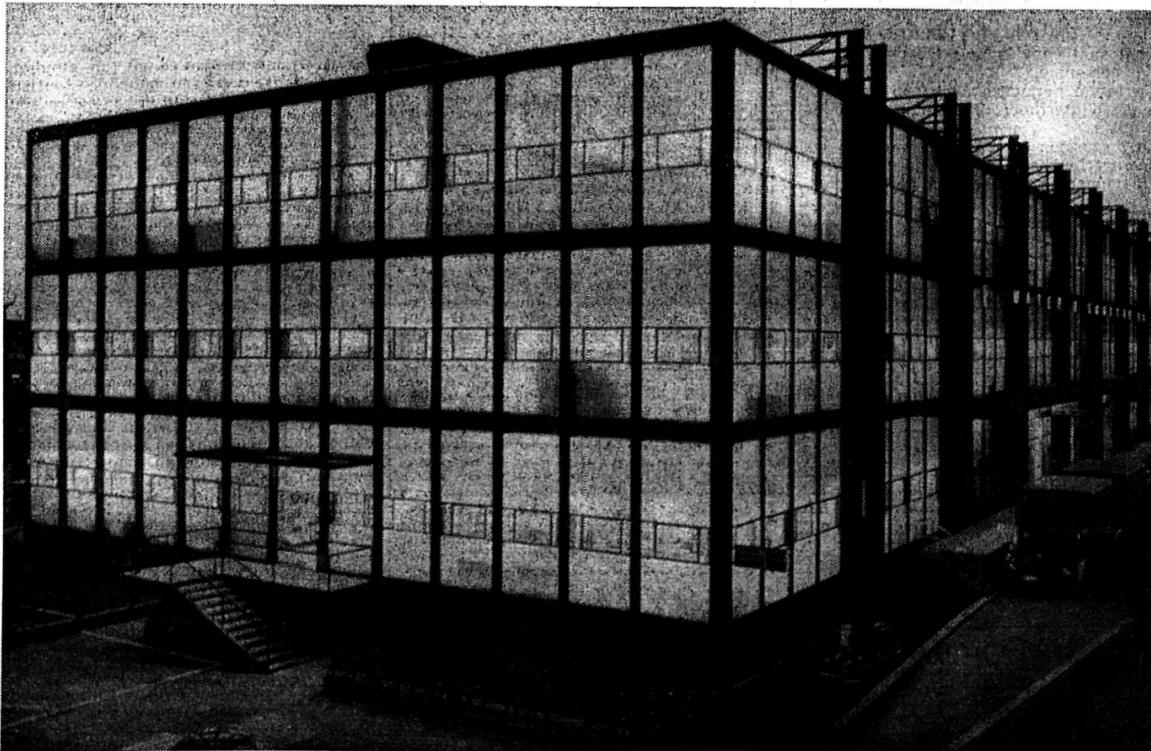
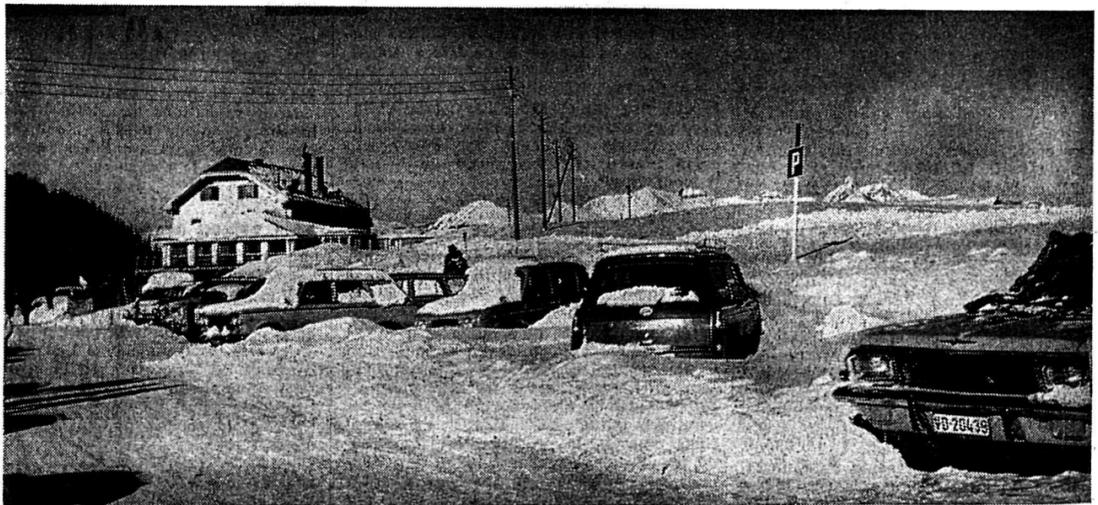
Du modeste atelier de 1918 elle est devenue la plus importante entreprise industrielle de Suisse romande et la deuxième de Suisse.

Au rythme mensuel de quelque 200 000

volumes reliés et de plusieurs centaines de milliers de brochures, la maison Meyer et Soutter aborde l'avenir avec les installations ultra-modernes de Renens, capables de répondre aux plus hautes exigences de l'art du relieur et de la production en grande série.

Les idées neuves du tourisme vaudois (II)

Le Col des Mosses, nouvelle station touristique



De quoi lui donner des complexes!

Ce jouet géant a été fabriqué en Tchécoslovaquie. Il est à vrai dire, un peu encombrant dans une chambre d'enfant. Et tous les gosses ne l'accueilleraient sans doute pas avec le sourire...